WWW.MAIRIE-VANNES.FR

VANNES MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE VANNES



PHOTO DE MER

3 avril - 3 mai 2015
entrée libre

N° 93

AVRIL - MI-JUIN 2015

VANNES

Côté Jardin

Gwened, Tu Al Liorzh

Jardin des remparts

entrée gratuite

9 & 10 mai 2015

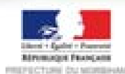
de 10 h à 19 h



Renseignements Direction de l'événementiel : Tél. 02 97 01 62 30

www.mairie-vannes.fr













Le Télégramme

l'édito

SE RENOUVELER, ENCORE ET TOUJOURS

Nous avons la chance de vivre dans une ville à taille humaine, où les voisins se disent bonjour, les sportifs se saluent lorsqu'ils se croisent en courant sur les sentiers du littoral et où la vie de quartier a un vrai sens. Ce bien-vivre ensemble, auquel nous sommes si attachés, nous devons continuer de l'alimenter grâce à nos actions et l'énergie des habitants, des associations, des bénévoles et des acteurs du monde économique au quotidien. La mise en place de conseils de quartiers, des aînés et citoyens, d'ici quelques semaines, participera à amplifier cette dynamique.

Comme j'ai l'habitude de le dire, aucun quartier ne sera oublié. A l'image du nouveau Ménimur, Kercado fait partie de nos priorités : extension du centre social, restructuration du centre commercial, rénovations de la Maison des associations et du Complexe sportif, mais aussi l'ouverture prochaine d'une nouvelle crèche, avec des places réservées pour les enfants en situation de handicap. Je citerai également un projet qui me tient à cœur : la création d'une chaufferie collective biomasse à destination des équipements publics et des habitants du grand Kercado, qui permettra de réduire, notamment, les factures énergétiques pour les familles. Malgré la baisse importante des ressources provenant de l'État, nous avons voté en février dernier un budget volontariste et rigoureux permettant de poursuivre la politique de développement de notre ville, tout en maintenant votre pouvoir d'achat.

Le retour du Printemps marque aussi le coup d'envoi des animations gratuites et festives à Vannes, jusqu'à la fin du mois de septembre. Et cette année, des nouveautés et des surprises vous attendent partout en ville ! Des jardins éphémères dans des lieux patrimoniaux et emblématiques, des défis participatifs à l'occasion du Tour de France… D'ici là, je vous invite à venir découvrir les superbes clichés du Festival Photo de mer, à partir du 3 avril et pendant un mois. Des expositions en avant-première nationale, comme celle des requins au Bastion de Gréguennic, à l'étang au duc et dans les quartiers.

Enfin, si vous ne l'avez pas encore découvert, venez profiter du nouvel espace vert, rive gauche du Port, qui offre une vue sublime sur le port de Vannes.



David Robo
MAIRE DE VANNES
MAER GWENED

GOBER TRAOÙ NEVEZ, ATAV HA DALBEZH

Chañs hor beus a pand omp é chom en ur gêr nend eo ket re vras, lec'h ma vez komzet etre amezeion, lec'h ma vez ar sporterion a ya en ur redek àr ar minodennoù àr an aod, é saludiñ an eil egile a pan em groazont, lec'h mac'h eus ag ur gwir vuhez er c'harterioù. Tomm omp ouzh ar « beviñ mat asambl » hag emañ ret deomp derc'hel d'e voueta gant hon oberoù ha nerzh Gwenediz, ar c'hevredigezhioù, an dud a-youl vat hag ar re a labour bemdez àr dachenn an ekonomiezh. A-benn un nebeud sizhunioù e vo lakaet ar c'huzulioù àr droad : re ar c'harterioù, an dud oadet hag ar geodederion, ar pezh a zegaso muioc'h a lañs dimp.

Evel m'on kustum da lavaret, ne vo ankouaet karter erbet. Just evel evit Menemeur nevez, emañ Kergadoù e-mesk an traoù d'ober àr o zro da gentañ : kreskiñ ar greizenn sokial, adkempenn ar greizenn-genwerzh, nevesaat Ti ar C'hevredigezhioù hag ar Greizenn-sport, hag ivez a-benn nebeud digoriñ ur vagouri nevez, enni plasoù a-zevri evit ar vugale nammet. Komz a rin ivez ag un dra hag a zo tost da'm c'halon : sevel un dommerez vevdolz a-stroll evit an tier publik ha tud Kergadoù vras. Diàr-se ne vo ket dispignet kement a argant gant ar familhoù evit an energiezh. Daoust m'eo digresket kalz al lodenn argant a vez roet deomp gant ar Stad hor boa votet, e miz C'hwevrer, ur budjed youlek ha spis evit gellout derc'hel gant ar politikerezh da reiñ lañs d'hor c'hêr, en ur zerc'hel da galloud-preniñ an dud.

Gant distro an nevez-amzer e vo kroget gant an abadennoù digoust ha dudius e Gwened a bado betek fin miz Gwengolo. Hag ar blez-mañ e vo traoù nevez ha souezhus e pep lec'h e kêr ! Liorzhoù berrbad e lec'hioù istorel hag arouezius, amprouennoù dudius digor d'an dud pa dremeno Tro Frañs… Da c'hortoz ho pedan da zonet da welet ar poltredoù kaer ag ar Festival Luc'hskeudennoù Mor adal an 3 a viz Ebrel hag e-pad ur miz. Diskouezadegoù evit ar wezh kentañ e Frañs evel hini ar Rinkined e Beg-moger Gregenig, e Lenn an Dug hag er c'harterioù.

Hag erfin, ma n'ho peus ket e welet c'hoazh, dait d'ober un droiad en tachad glas nevez, àr riblenn gleiz ar porzh, avaze ec'h eus ur gwel ag ar c'haerañ àr porzh Gwened.

AU SOMMAIRE

VANNES MAG N° 93 - AVRIL - MI-JUIN 2015

VANNES MAG SUR CD AUDIO



L'Association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore de Vannes réalise, pour chaque édition du Vannes Mag, une version sonore du magazine municipal. Tous les textes sont lus à haute voix par les bénévoles de l'association et enregistrés sur CD audio. Ce service, gratuit, est assuré à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes. Des copies sur CD de chaque enregistrement sont réalisées sur demande.
Renseignements au 02 97 47 04 18.

PHOTOGRAPHIE DE UNE : JEAN-MARIE GHISLAIN

MEILLEURS SPORTIFS 2014
65 TROPHÉES REMIS PAR LA VILLE



Le maire de Vannes et son équipe ont accueilli, le 5 février dernier au Palais des arts et des congrès, les meilleurs sportifs vannetais de l'année 2014. Cette cérémonie annuelle a pour but de saluer les performances de celles et ceux, de tous âges et de toutes disciplines, qui se sont le mieux illustrés en 2014 dans des compétitions locales, nationales et internationales. Lors de cette soirée, 65 trophées ont été remis, dont 17 trophées récompensant les scolaires et universitaires (**lycées Notre Dame Le Ménimur, Saint Paul, Saint François-Xavier** et **Collèges le Sacré-Cœur** et **Saint François-Xavier)** ainsi que 11 trophées pour l'association de sport adapté **Vivre ensemble le sport au Pays de Vannes** (athlétisme et judo). Voici, par ordre alphabétique, les autres disciplines récompensées : boxe - Muay Thai **(AS Cobra)**, cyclisme **(Véloce vannetais cyclisme)**, haltérophilie **(Vannetaise athletic club haltérophilie)**, judo **(Vivre ensemble le sport au Pays de Vannes et Judo club 56)**, motocyclisme **(Auto moto club du Morbihan)**, nage avec palmes **(Neptune club vannetais)**, parachutisme **(Parachute club vannetais)**, roller **(GROL Vannes agglo)**, tir a l'arc **(Archers de Richemont)**, trampoline **(UCK/NEF trampoline)**, voile **(Société des régates de Vannes)**, volley **(Vannes Volley-Ball).**

→ Pour connaître les noms des quelque 106 sportifs de tous âges récompensés au titre de l'année 2014, dans les différentes disciplines énoncées, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville de Vannes à l'adresse : *www.mairie-vannes.fr* rubrique *Toute l'actualité*.

UN MOMENT POUR L'ENFANCE

VÉRONIQUE MÉTER

Des tablettes numériques pour les enfants hospitalisés

Ambassadrice du fonds de dotations vannetais « Un moment pour l'enfance », Catherine Simon Le Mené œuvre avec les quatre autres membres du collectif (1) pour équiper les hôpitaux en tablettes numériques adaptées aux enfants.

Présence concentrée, attentive, Catherine Simon Le Mené nous reçoit sans flottement. Elle devait certainement avoir cette connexion efficace et chaleureuse lors de l'exercice de ses anciennes fonctions de manager. Elle offre aujourd'hui cet évident sens de la communication au service d'« Un moment pour l'enfance », fonds de dotations **(2)** vannetais qui œuvre, depuis 2010, au service de l'enfance hospitalisée.

LIBÉRER LES ESPRITS SOUS TENSION

À l'origine de cette initiative, l'expérience d'une famille vannetaise confrontée à la maladie de leur fille. Passé le premier choc, il s'agit de s'adapter et de recréer, autour du protocole médicalisé, un univers d'enfant. La petite fille possède une tablette numérique qui fait bien des envieux dans le service au sein duquel elle est soignée. L'intérêt est évident : cours par correspondance, jeux récréatifs, films et dessins animés, la tablette permet de soulager le temps long et de libérer les esprits sous tension. C'est rapidement l'affluence dans la chambre de l'enfant. Un frein cependant à la démocratisation du jouet : il coûte cher et de nombreux malades ne peuvent se le procurer. C'est pourquoi, les parents éprouvés se font la promesse d'y remédier dès que leur enfant ira mieux. Ils créent « Un moment pour l'enfance » en 2010. Catherine les rejoint en 2012. Contrainte de lever le pied professionnellement, pour des raisons de santé, elle offre à l'aventure sa pugnacité non émoussée. Pourtant, au départ, rien n'est vraiment simple. La première embûche est technique : s'étant autoproclamée allergique à l'informatique, Catherine n'est pas, sur le papier, l'experte programmée. Le deuxième grippage est plus organisationnel ; en effet, le personnel hospitalier, très occupé, n'a pas nécessairement le temps ou tout simplement le mode d'emploi pour gérer les tablettes.



© FRANÇOIS LE DIVENAH

Catherine Simon Le Mené, ambassadrice du fonds de dotation Un moment pour l'enfance.

PLUS DE CENT TABLETTES DANS HUIT HÔPITAUX

L'ambassadrice piétine et s'obstine. « *C'est à Vannes que tout s'est mis en place. La rencontre avec le docteur Véronique Morvan au Centre hospitalier nous a permis d'établir les bons réseaux au sein des services puis avec les autres hôpitaux, la machine était lancée et les retours rapidement très positifs.* » Il suffit de lire les témoignages sur le site **www.unmomentpourlenfance.fr** pour s'en convaincre. « *J'ai découvert un monde que je ne soupçonnais pas. Soulager le quotidien hospitalier des enfants est devenu ma priorité.* » Aujourd'hui, 106 tablettes ont été livrées à Vannes, Lorient, Rennes, Brest, Nantes, Necker à Paris, Besançon et Toulouse. « *Notre objectif est d'équiper tous les services pédiatriques de France.* » Entre-temps, l'allergique à l'informatique est devenue une experte en applications numériques… « *Je suis, aujourd'hui, incollable sur les programmes adaptés à chaque âge. Il n'est bien évidemment pas question de laisser les enfants avoir accès à Internet mais les jeux et cours sont très bien faits et très abordables : avec dix euros, on achète dix applications.* » Autant de récréations pour relâcher la pression.

(1) Le bureau : Catherine Simon Le Mené ambassadrice ; Sébastien Morvan, président et fondateur ; Guillaume Boucher, secrétaire ; Aude Michard Morvan, trésorière et fondatrice ; Marie Le Breton, chargée de la communication.

(2) Un moment pour l'enfance est un fonds de dotations. Les donateurs bénéficient d'une réduction fiscale.

Villes Internet. La Ville de Vannes conforte ses 5 arobases



La Ville de Vannes s'est vue décerner, le 3 février dernier à Mérignac, près de Bordeaux, le label 5 arobases qui récompense chaque année les collectivités locales mettant en œuvre « *une politique significative en matière de démocratisation des TIC (techniques de l'information et de la communication) et de leurs usages citoyens.* » C'est la 8e année consécutive que l'association des Villes Internet remet sa plus haute distinction à la Ville de Vannes.



UNE « MENTION ÉDUCATION ». Seule ville bretonne parmi les 36 villes françaises ayant obtenu 5@, Vannes a également remporté cette année, et cela pour la première fois, une « mention éducation ». Cette mention spéciale récompense les actions mises en place par la Ville dans les écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'au sein des structures municipales. Le jury a particulièrement apprécié, à ce titre, la poursuite de l'acquisition de tableaux blancs interactifs (TBI) pour les écoles vannetaises ou encore la poursuite du raccordement des écoles au très haut débit. Depuis 2013, 15 écoles élémentaires et maternelles ont été raccordées à la fibre optique. La mise à disposition d'ordinateurs connectés à Internet et la présence d'un animateur TIC, lors des séances d'accompagnement à la scolarité dans les maisons de quartier et les centres socioculturels, ont également retenu toute l'attention du jury.



De gauche à droite, Anne Le Dirach, adjointe au maire de Vannes (communication et développement numérique) Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique et Gwenaëlle Legrand, adjointe au maire d'Elven (numérique et communication), lors de la cérémonie de remise des labels Villes Internet, le 3 février à Mérignac.

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS. Cette année encore, le jury Villes Internet a salué les efforts constants de la Ville de Vannes en faveur de l'accès au numérique pour tous. A ce titre, plusieurs nouveautés ont été saluées, comme l'ouverture en septembre prochain d'une médiathèque numérique à Beaupré-Tohannic ainsi que l'acquisition d'une "classe mobile" composée de huit ordinateurs portables, d'un vidéo projecteur et d'un écran portatif, pour animer des formations TIC dans les centres socioculturels et les maisons de quartier. Le jury a aussi apprécié la création de l'extension *.bzh** (dont Vannes et Quimper sont les deux premières détentrices en Bretagne). Et il a plébiscité de nombreuses autres initiatives telles que la modernisation de la téléphonie à la Ville de Vannes ou encore la dématérialisation des convocations et des bordereaux du conseil municipal, grâce aux tablettes numériques mises à disposition de tous les élus.

*** Voir le site www.gwened.bzh**

20 mai au PAC. 1res Assises territoriales de l'identité numérique du citoyen

De nombreux acteurs du numérique, de l'échelon local à l'échelon national (élus, agents, professionnels et autres experts), vont se retrouver le 20 mai au Palais des arts et des congrès de Vannes à l'occasion de la première édition des Assises territoriales de l'identité numérique du citoyen. Ces assises, réservées aux professionnels, sont organisées conjointement par la Ville de Vannes et l'association Villes Internet, en partenariat avec Mégalis Bretagne, la Région Bretagne, le Conseil général du Morbihan et Vannes agglo. Elles ont pour objectif de « *formuler précisément les problématiques liées à ce sujet d'actualité et d'ouvrir des pistes de travail en concertation avec les élus, les agents administratifs et la population.* »

Programme complet de la journée sur www.mairie-vannes.fr. Réservations (obligatoires) à l'adresse mail pr@villes-internet.fr ou sur www.villes-internet.net, rubrique *Rendez-vous*, puis *Événement*.

Casino au Parc du Golfe.
Feu vert du ministère de l'Intérieur

C'est officiel depuis le 13 janvier dernier. Vannes a obtenu du ministère de l'Intérieur l'autorisation d'ouvrir un casino au Parc du Golfe. Cet établissement de jeu qui sera financé, construit et exploité par la Société bretonne d'exploitation des casinos (SBEC) ouvrira ses portes début 2017. En attendant son ouverture, un casino provisoire va s'installer, fin juin, au Parc du Golfe, dans les locaux réaménagés de l'ancienne salle de musiques actuelles, l'Éphémère.

OUVERTURE ANNONCÉE POUR DÉBUT 2017. Le futur casino de Vannes devrait ouvrir ses portes début 2017. Il sera financé, construit, géré, exploité (à ses risques et périls) et entretenu, dans le cadre d'une délégation de service public, par la SBEC, la société que le conseil municipal a retenue, le 14 décembre 2012, comme délégataire de ce futur établissement de jeux. Coût de construction de l'équipement : 10,16 M€, entièrement à la charge de la SBEC.

SUR UN TERRAIN DE 6 400 M². Le casino sera construit au Parc du Golfe sur un terrain communal de 6 400 m² mis à disposition de la SBEC dans le cadre d'un bail d'une durée de 20 ans. Ce terrain, bordé d'un côté par l'allée Loïc Caradec et de l'autre par la rue Gilles Gahinet, est situé à l'extrémité nord du Parc du Golfe, entre les parkings extérieurs du Chorus et les pontons d'accostage des vedettes maritimes.



© SBEC



UN BÂTIMENT DE 3 000 M². Le futur casino de Vannes sera l'un des plus importants de Bretagne en surface. Ce sera un bâtiment de 3 000 m² qui regroupera, entre autres, une grande salle de jeux (avec machines à sous, poker, roulette, black jack et autres jeux de table), une salle de spectacle de 400 places et un restaurant de 300 couverts. Il sera monté sur pilotis et proposera à sa clientèle un parking de 170 places. Ce sera le sixième casino du Morbihan avec ceux de Carnac, Arzon, Quiberon, La Trinité-sur-Mer et Larmor-Plage. Près de 80 000 visiteurs y sont attendus la première année d'exploitation.

DES CRÉATIONS D'EMPLOIS. Le casino de Vannes va créer des emplois. Au total, près de 80 personnes y seront embauchées.

DIX GRANDS SPECTACLES PAR AN. La SBEC s'engage par contrat à accueillir dans son établissement (salle de 400 places) 10 spectacles par an « *d'envergure nationale et internationale* » ainsi que des animations musicales tous les week-ends.

DE NOUVELLES RECETTES POUR LA VILLE. L'autorisation d'implantation d'un casino à Vannes est une excellente nouvelle pour les recettes de la Ville. Au moment où les aides de l'État se réduisent un peu plus chaque année, c'est l'assurance pour la Ville de Vannes de bénéficier d'une redevance sur le chiffre d'affaires de l'établissement de jeux qui devrait se situer entre 800 000 € et 1,20 M€ par an. Autre aspect positif : la possibilité d'accueillir un casino, grâce à son classement, depuis 2006, en station balnéaire et touristique, va permettre à Vannes de disposer d'un atout supplémentaire pour attirer les congressistes et développer le tourisme d'affaires, avec toutes les retombées que cela induit pour l'économie locale (hôtellerie, restauration, commerces, loisirs…).

RESTITUÉ A LA VILLE AU TERME DU CONTRAT. Le contrat de délégation de service public avec la SBEC est d'une durée de 20 ans. Au terme de ce contrat, le bâtiment deviendra la propriété de la Ville qui relancera alors une nouvelle procédure de délégation de service public pour assurer sa gestion et son exploitation commerciale.

OUVERTURE PROVISOIRE DANS LES ANCIENS LOCAUX DE L'ÉPHÉMÈRE. En attendant l'ouverture annoncée du casino pour le début de l'année 2017, un casino provisoire ouvrira ses portes fin juin dans les locaux réaménagés de l'Éphémère, l'ancienne salle de musiques actuelles, au Parc du Golfe. Cette ouverture provisoire se traduira par la création d'une trentaine d'emplois.

Arbres à risques. Quand ils sont abattus, ils sont tous remplacés

Cette mesure a été décidée à la suite d'une expertise de 512 arbres effectuée l'an dernier pour le compte de la Ville de Vannes par la Compagnie bretonne de gestion forestière (CBGF), une société agréée par le Conseil national d'expertise foncière agricole et forestière (CNEFAF).
Vannes compte près de 10 000 arbres d'ornement et d'alignement sur son domaine public (tilleuls, pins, bouleaux, peupliers, platanes, pruniers, charmes, merisiers, aulnes, chênes verts et rouges, érables, magnolias…). Depuis 2006, la Ville missionne tous les ans une entreprise spécialisée pour vérifier leur état de santé. Le diagnostic s'effectue sur un panel d'arbres établi par le service des espaces verts à partir de ses propres observations et en fonction des recommandations formulées par les expertises des années précédentes.
L'an dernier, le diagnostic a porté sur 512 arbres implantés dans les écoles, au centre de vacances de Larmor-Baden ainsi que le long des rues et dans divers espaces verts. Ces examens minutieux ont porté à la fois sur leur état physiologique (âge estimé, dynamique de croissance…) leur état sanitaire (recherche de symptômes d'attaques fongiques, bactériennes ou parasitaires) ainsi que sur leur tenue mécanique (notamment leur résistance au vent).


© FRANÇOIS LE DIVENAH

29 arbres d'ornement et d'alignement, malades ou vieillissants, comme ce peuplier du parc de la Garenne, ont été abattus récemment à Vannes par les jardiniers municipaux pour des raisons de sécurité. Tous ces arbres seront remplacés, le moment venu, par de nouvelles plantations.

Le service municipal des espaces verts a procédé en février et mars derniers à l'abattage de 29 arbres d'ornement et d'alignement qui présentaient des risques pour la sécurité du public. Ces arbres, malades ou vieillissants, seront tous remplacés, au moment le plus propice, par de nouvelles plantations.

CHAQUE ARBRE ABATTU SERA REMPLACÉ

L'expertise a conclu que, sur les 512 arbres auscultés, 29 devaient être abattus pour des raisons de sécurité (risques de chute dus au vieillissement, à une maladie ou à une moindre résistance avérée aux vents violents).
Les sites où ces 29 arbres ont été abattus sont les suivants : école Brizeux (5), école de Rohan (1), école de La Rabine (1), Larmor-Gwened (1 peuplier), parc de la Garenne (4 tilleuls), promenade de La Rabine (7 tilleuls et platanes), place Théodore Decker (1 eucalyptus), presqu'île de Conleau (1 pin), square Favrel et Lincy, près de la gare SNCF (2 ailantes), Vallons de Kercado (3 chênes), bd. de la Paix (2 cerisiers), square du Morbihan (1 peuplier).
Ces arbres seront tous remplacés le moment venu, mais pas nécessairement par les mêmes essences. Il faut en effet s'assurer que chaque nouvel arbre planté sera en mesure de se développer et de vivre durablement dans un environnement urbain, sans risque pour le public, ce qui exclut, par exemple, tout arbre épineux dans l'enceinte d'une école.


© FRANÇOIS LE DIVENAH

Gros plan sur la maladie qui rongeait ce peuplier, abattu récemment au parc de la Garenne.

Nord-gare. Bientôt, une coulée verte au cœur du quartier

Les travaux de requalification urbaine du secteur Nord-gare, entre la rue de Strasbourg et les abords de l'école Brizeux (rue du 65e R.I.), sont entrés, le 2 mars dernier, dans une nouvelle phase. Après la livraison de deux immeubles de logements le long de la rue du 65e R.I., l'un par le groupe Giboire (promoteur, constructeur et aménageur de l'opération Nord-gare), l'autre par Vannes Golfe Habitat, c'est la Ville de Vannes qui intervient désormais sur le site pour la réalisation de la voie verte qui traversera le site du Nord au Sud.

Cette coulée verte, qui épousera la pente naturelle du site, fera 155 mètres de long et couvrira une surface totale d'environ 4 750 m². Ce sera en quelque sorte le poumon vert de ce futur quartier ; un cheminement verdoyant, réservé aux piétons, bordé de plantations et d'aménagements paysagers, qui débouchera au Sud, près de la rue de Strasbourg, sur une placette de 50 m de long. Trois terrasses engazonnées et arborées, séparées les unes des autres par des marches sur lesquelles on pourra s'asseoir, seront aménagées près de cette placette. En amont de celle-ci, un petit escalier d'une dizaine de marches ainsi qu'une rampe pour les personnes à mobilité réduite permettront d'accéder à la coulée verte. Cette dernière sera éclairée la nuit par des luminaires à LED.

LE POUMON VERT DE CE FUTUR QUARTIER

Les travaux d'aménagement de la coulée verte s'achèveront à la fin du mois de mai. Coût de l'opération : 550 000 €.

Lors de la présentation de ce programme, le 23 février dernier à l'Hôtel de ville, le maire, David Robo, a précisé que le projet de construction d'une passerelle audessus de la voie ferrée pour rejoindre directement la gare SNCF depuis la rue de Strasbourg, est toujours d'actualité. L'opération, dont le calendrier et le coût ne sont pas encore définis, se fera dans le cadre de l'aménagement du pôle d'échange multimodal. Il a aussi précisé qu'une piste cyclable sera aménagée le long de la rue de Strasbourg.

Xavier Hébert, directeur général du groupe Giboire, a annoncé, de son côté, que la construction d'un bâtiment de 31 logements privés, derrière celui qui borde la rue du 65e R.I., débutera en avril pour s'achever fin 2016. Il a aussi précisé que Giboire venait de lancer des études pour un troisième immeuble de 60 logements qui sera situé au sud de celui de Vannes Golfe Habitat.

A terme, lorsque l'opération Nord-gare sera achevée, ce nouveau quartier regroupera 600 logements au total sur une surface de 5,3 hectares. Il y aura aussi, sur ce site, près de la rue de Strasbourg, un hôtel 3 étoiles de 88 chambres ainsi qu'un ensemble de bureaux, avec commerces au rez-de-chaussée. Giboire a déjà obtenu un permis de construire pour cet ensemble hôtel-bureaux-commerces, mais sa réalisation, a souligné Xavier Hébert, ne pourra se faire que si la passerelle ferroviaire voit le jour.



Plan du futur quartier Nord-gare avec, au centre, la coulée verte.

Dans le premier immeuble Giboire, tous les appartements ou presque ont été vendus. 15 % des logements du second immeuble étaient déjà réservés sur plans fin février.

Les personnes souhaitant s'informer sur les offres et les prix des appartements BBC de ce quartier en plein renouveau peuvent s'adresser au bureau de vente Giboire installé à deux pas de la gare SNCF.

Réunions de quartier. Prochains rendez-vous

Voici les dates et les lieux des prochaines réunions publiques de quartier qui seront animées par le maire, David Robo, et son équipe. Ces réunions, rappelons-le, permettent, chaque année, de s'entretenir avec le maire et les adjoints sur l'actualité des dossiers municipaux et sur tout ce qui touche à la vie quotidienne dans les quartiers de Vannes (circulation, stationnement, environnement, sécurité, logement, services de proximité, animations…). Les réunions publiques de quartier sont ouvertes à tous. Elles débutent à 18 h par une rapide présentation, par le maire, de l'actualité des actions et des projets de la Ville de Vannes. David Robo et ses adjoints répondent ensuite aux questions du public.

Réunion publique du secteur Centre-Port. Jeudi 2 avril à 18 h. Palais des arts et des congrès (place de Bretagne).

Réunion publique du secteur Nord-Est. Jeudi 9 avril à 18 h. École de Beaupré-Lalande (60, avenue du Général Delestraint).


© FRANÇOIS LE DIVENAH

Révision du Plan local d'urbanisme. Réunion publique le 7 avril au PAC



La Ville de Vannes a entamé la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU). Ce document de planification, qui dessine le visage la commune pour les dix à quinze prochaines années, permettra d'offrir une vision globale et cohérente pour l'ensemble du territoire. Il recherchera ainsi un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels et agricoles, dans une logique de mixité urbaine et sociale et dans une perspective de développement durable.

Ce projet est ponctué de quatre grandes étapes :

- le diagnostic, de fin 2014 au printemps 2015, qui donne un état des lieux du territoire,
- la définition du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), du printemps 2015 à l'automne 2015, qui fixe les grandes orientations du futur PLU après un débat en conseil municipal,
- la traduction réglementaire et opérationnelle du projet, de fin 2015 à l'été 2016, à savoir le règlement, le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation,
- la validation réglementaire du projet, de fin 2016 à mi 2017, avant l'approbation du nouveau PLU.

L'élaboration du PLU se fera en concertation avec les Vannetais à chaque étape du projet. Une première réunion publique, ouverte à tous, présentant le pré-diagnostic, aura lieu mardi 7 avril à 18 h au Palais des arts et des congrès (pl. de Bretagne).

IMPORTANT. Vos avis et remarques nous intéressent, n'hésitez donc pas à nous en faire part, pendant toute la durée de la révision du PLU, à l'adresse suivante : plu@mairie-vannes.fr ou par courrier à M. le maire - Hôtel de Ville - BP 509 - 56019 Vannes CEDEX.

20 ans du Prix des collégiens. **Journée spéciale de remise des prix, le 23 mai**

La remise du Prix des collégiens 2015 aura lieu le 23 mai prochain au Palais des arts et des congrès. Les prix décernés à l'occasion des vingt ans de ce concours porteront sur les romans préférés des adolescents et des adultes parmi les vingt ouvrages primés depuis 1995. Cette journée permettra aussi de s'interroger sur l'avenir de la littérature jeunesse et de s'entretenir avec plusieurs auteurs déjà primés à Vannes. Voici le programme.

Table ronde : « *20 ans de littérature pour adolescents, quelles évolutions aujourd'hui ?* ». Table ronde en présence d'Anne-Laure Bondoux, Jean-Claude Mourlevat, Marie-Aude Murail et Xavier-Laurent Petit (anciens lauréats du Prix des collégiens) et animée par Soizic Le Bail, éditrice romans aux éditions Thierry Magnier.

Samedi 23 mai à 10 h. Ouvert à tous et gratuit.

Remise des prix des 20 ans. Elle sera animée par la compagnie théâtrale « *Ni Plus ni Moins* ». Lors de cette cérémonie plusieurs prix seront décernés : *roman préféré des adolescents, roman préféré des adultes, trois critiques littéraires écrites par des adultes, un texte du concours d'écriture proposé aux adolescents et une des réalisations du concours de vidéos proposé aux adolescents.*

Samedi 23 mai à partir de 14 h 30. Salle Ropartz du Palais des arts et des congrès (place de Bretagne). Ouvert à tous et gratuit.

Championnat de France universitaire de rugby à 7, les 5 et 6 juin à Jo Courtel

Vannes et le rugby, c'est une romance dont les instances dirigeantes du ballon ovale ne veulent pas voir la fin. La preuve avec, cette fois, le championnat de France universitaire de rugby à 7- Société Générale Sevens qui se déroulera les 5 et 6 juin au stade Jo Courtel.

Et une occasion de plus pour entretenir la flamme. Sauf que ce ne sera pas de rugby à quinze dont il sera question cette fois, mais de rugby à sept. La discipline est encore émergente en France, mais elle fera son entrée au Jeux olympiques de Rio l'an prochain, ce qui devrait sérieusement booster la pratique. Après les deux test-matchs en vue de la Coupe du monde qui se sont déroulés en novembre à La Rabine, ce sera une opportunité de plus à saisir pour apprécier cette variante du rugby.

D'abord quelques mots sur les règles du rugby à sept. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les parties se déroulent sur un terrain classique. Autant dire que c'est du sport de développer du jeu sur une aussi vaste étendue quand on n'a que six partenaires. Les mêlées se font à trois, les touches à deux, les pénalités sont en fait des drops, l'équipe qui marque un essai est celle qui engage, un match dure deux fois dix minutes… Autant de codes auxquels les spectateurs pourront s'habituer les 5 et 6 juin. « *C'est un sport très intense. Il y a moins d'arrêts de jeu qu'en rugby à quinze, les espaces sont plus importants, et il y a beaucoup d'essais. C'est très spectaculaire* », assure Frédéric Peter, directeur du Comité régional du sport universitaire.

PAS DE TEMPS MORT

Le Championnat de France universitaire rassemblera 36 équipes : les douze meilleures équipes féminines et masculines, ainsi que les douze meilleures équipes des grandes écoles. Elles seront réparties en trois poules de quatre et s'affronteront les unes les autres sans temps mort. « *Le temps mort entre chaque rencontre ne dépassera pas deux minutes* », indique Frédéric Peter. Les matchs se disputeront sans discontinuer sur deux terrains du stade Jo Courtel, antre habituel du RCV. Parmi les étudiants que l'on verra évoluer, certains seront assurément du voyage pour Rio en 2016. Ce ne serait pas étonnant que dans leur voix transpire l'accent du sud. A cette précision près que chez les femmes l'an dernier, dans l'enceinte du stade de Brive, l'équipe rennaise a été vice-championne de France.

Pour animer les abords des terrains, les organisateurs ont prévu des activités rugbystiques pour les enfants. Les scolaires devraient s'y frotter le vendredi. Les phases finales du championnat se dérouleront à partir de 13 h le samedi 6 juin.



La joie des toulousains, l'an dernier au stadium municipal de Brive, où l'équipe de rugby à 7 de l'Université Paul Sabatier de Toulouse a remporté le titre de champion de France universitaire en battant PRES Clermont-Université sur le score de 38 à 12.

▶ Championnat de France de rugby universitaire à 7. Vendredi 5 et samedi 6 juin, de 9 h à 17 h. Entrée gratuite.

Concours des maisons fleuries. Inscriptions jusqu'au 5 juin

La Ville de Vannes relance son concours des maisons fleuries pour l'année 2015. Tous les Vannetais dont le jardin, la terrasse ou le balcon sont visibles de la rue sont invités à y participer dans l'une des six catégories existantes*. Pour s'inscrire, il suffit de retirer un bulletin sur le site Internet de la Ville, à l'accueil de l'Hôtel de Ville (pl. Maurice Marchais) ou de la Mairie (rue J. Le Brix) et de le retourner, dûment rempli, pour le 5 juin au plus tard, dans l'un de ces deux services d'accueil. Les résultats du concours seront communiqués à l'automne. Notez que des distributions gratuites de plants auront également lieu, le 5 juin, à différents endroits de la ville.

▶ Renseignements au 02 97 01 60 20 ou sur www.mairie-vannes.fr.

(*) Maisons individuelles avec jardin visible de l'espace public ; décor végétal sur l'espace public réalisé par un particulier ou une association ; décor floral sur façade ou sur cour ; infrastructure d'accueil touristique ; embellissement des logements collectifs ; jardins familiaux.



Une tranchée de 14-18 reconstituée au lycée Saint-Georges





© FRANÇOIS LE DIVENAH

Reconstitution d'une casemate de lieutenant. Un travail impressionnant de réalisme et de créativité.



Dans le cadre de son projet d'établissement, le lycée Saint-Georges avait prévu, pour cette année scolaire, de commémorer le centenaire de la Grande Guerre par une action sortant des sentiers battus. Pari gagné au vu de ce qu'ont réalisé ces derniers mois, entre octobre 2014 et la fin février 2015, l'équipe pédagogique (enseignants et documentalistes) et les élèves de seconde, première et terminale de différentes sections du lycée. Le résultat de cette fructueuse collaboration entre enseignants et lycéens n'est autre qu'une tranchée plus vraie que nature, construite sous le préau de l'établissement et qui a bluffé tous les observateurs extérieurs au lycée, le 27 février dernier, lors de son inauguration.

« *Ce sont les profs de lettres et histoire-géo, ainsi que la documentaliste du lycée, qui ont lancé cette idée folle de construire une tranchée grandeur nature en plein cœur de notre lycée*, explique Bénédicte Bricard, l'une des enseignantes à l'origine de ce travail pédagogique. « *Nous avons ensuite sollicité le professeur d'arts plastiques et artiste plasticien, Cédric Guillermo. Les vacances d'octobre ont permis à l'équipe enseignante de monter la structure. Les élèves de première nous ont rejoints dès le retour des vacances pour finaliser la construction. Chaque semaine, ils se sont documentés pour respecter le contexte de la guerre mais aussi pour préparer l'exposition inhérente à la tranchée. Progressivement, les élèves lui ont donné son vrai visage de boyau terreux pendant les heures d'accompagnement personnalisé. Les secondes, en parallèle, à travers un concours de dessins sur le thème de la guerre, ont permis de réaliser des faïences exposées dans la casemate du lieutenant. Ils se sont aussi photographiés en « gueules cassées » . Les terminales, quant à eux, ont travaillé, avec deux intervenants du collectif rennais « Au détour de Babel », à des textes de slam pour nourrir une réflexion autour de la guerre.* »

Cette tranchée et sa casemate resteront en place, sous le préau du lycée, au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire. Saint-Georges souhaite en effet que d'autres établissements d'enseignement, voire même le grand public, puissent découvrir le travail exemplaire réalisé par le lycée vannetais. « *L'objectif*, poursuit Bénédicte Bricard, *était d'amener nos lycéens au devoir de mémoire de manière ludique et concrète, à travers une mise en situation ; méthode plus favorable à l'acquisition de savoirs pour des élèves de lycée professionnel.* » Mission accomplie. Chapeau bas !



© FRANÇOIS LE DIVENAH

La tranchée (ci-dessus) et sa casemate resteront en place, sous le préau du lycée, au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Jeudi 4 juin au jardin de la Garenne. Des roses pour la mémoire

Après le succès, l'an dernier, de l'exposition « Ville hôpital et solidaire, Vannes 1914-1918 », au Château de l'Hermine (8 700 visiteurs), la Ville de Vannes s'investit cette année dans une autre opération d'importance pour continuer de commémorer, en 2015, le centenaire de la Première guerre mondiale.

Inauguration, jeudi 4 juin



Le 4 juin prochain, à 10 h, au jardin de la Garenne, la mémoire des 793 soldats vannetais morts pour la France, dont les noms figurent sur le monument aux morts, sera honorée par l'inauguration d'un triple parterre regroupant 793 rosiers. Le service des espaces verts de la Ville les a plantés à la mi-mars. Il s'agit d'une variété de rosiers polyanthas à roses rouges qui portent le nom de Wettra et qui conviennent parfaitement aux cultures en massifs.

Cette opération est menée en étroite collaboration avec l'Éducation nationale, les représentants des anciens combattants, la Délégation militaire départementale (DMD) ainsi que le Conseil municipal jeunes de Vannes (CMJ). Deux classes de CM des écoles de Kerniol et Françoise d'Amboise, choisies par l'inspecteur d'académie, ont été accueillies à deux reprises chacune, courant mars, aux Archives municipales, pour étudier la Grande guerre et faire des recherches biographiques et historiques sur 60 soldats vannetais morts pour la France pendant la Guerre 14-18.

Chaque élève a eu pour mission de rédiger la biographie d'un de ces soldats. Le 4 juin, lors de l'inauguration officielle de l'opération « Des roses pour la mémoire » au jardin de la Garenne, les enfants poseront, avec l'aide des jardiniers municipaux, 60 tuteurs dans les trois parterres de rosiers. Chaque élève aura préalablement inscrit sur son tuteur le nom du soldat dont il a rédigé la biographie. En parallèle, trois plaques signalétiques portant les noms des 793 soldats seront installées au pied des trois parterres de rosiers. Cette inauguration publique, ouverte à tous, sera marquée par la présence, au jardin de la Garenne, des familles des soldats, du maire et des élus, des jeunes conseillers du CMJ, du Délégué militaire départemental et de représentants de la préfecture, de l'Onacvg (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) et du Souvenir français.



Un triple parterre, composé de 793 rosiers, sera inauguré le 4 juin prochain au Parc de la Garenne, derrière le monument aux morts, en hommage aux 793 soldats Vannetais morts pour la France pendant la Guerre 14-18.

Visite guidée, samedi 6 juin

Afin de poursuivre cette action citoyenne, une visite guidée du jardin de la Garenne et des parterres de rosiers sera organisée, dans le cadre du week-end national d'ouverture des parcs et jardin. Cette visite sera proposée conjointement par le service municipal d'animation du patrimoine et le service municipal des espaces verts, le samedi 6 juin à 15 h. Pour y participer, il faut s'inscrire préalablement auprès de l'animation du patrimoine en appelant le 02 97 01 64 00.

Dimanche 19 avril, sortie nature pour découvrir les plantes sauvages qui poussent en ville

La Ville de Vannes (service des espaces verts), en collaboration avec le programme de science citoyenne « Sauvages de ma rue », organise, dimanche 19 avril, une sortie nature à Vannes. Cette opération a pour but d'apprendre à tout un chacun à identifier les espèces végétales qui poussent en milieu urbain, sans l'intervention de l'homme, le long des rues, autour des pieds d'arbres, sur les trottoirs, dans les pelouses, etc. « *Cette biodiversité, à travers les services qu'elle rend*, explique Sauvages de ma rue, *est indispensable à la vie des citadins : elle tempère les îlots de chaleur et elle aide à la dépollution de l'air et de l'eau, ainsi qu'à la détoxication des sols.* » Cette opération, comme celle du 21 mars dernier (« Désherbons ensemble ») s'inscrit dans la démarche et le programme d'actions « 0 % phyto » initiés par la Ville de Vannes en vue de bannir progressivement l'usage de pesticides dans l'entretien des espaces publics. D'autres actions du même genre seront proposées tout au long de l'année, et bien au-delà, en vue de sensibiliser et d'associer le grand public à la préservation de la qualité de l'environnement.

La sortie nature du 19 avril se fera derrière le Grand séminaire, rue Monseigneur Tréhiou. Pour y participer, il faudra se rendre à 14 h au parking des Capucins, rue Jean Jaurès. Animation gratuite et ouverte à tous.

8e Semaine du Golfe

DU 11 AU 17 MAI, LA GRANDE FÊTE DU PATRIMOINE MARITIME

Elle est de retour. La Semaine du Golfe revient sur le devant de la scène avec ses promesses d'embruns, de bonne humeur, de voiliers spectaculaires et de petits formats touchants. La Croatie en est l'invité d'honneur. A l'abordage de la huitième édition !

Comme en 2013, c'est par une parade que débutera et s'achèvera le rassemblement de bateaux traditionnels. Celle du lundi 11 mai, dont le coup d'envoi sera donné vers 18 h, donnera un avant-goût du spectacle qui va animer le Golfe pendant la semaine de l'Ascension. Tous les participants ne seront pas arrivés bien sûr pour ce premier feu d'artifice nautique. Accueillir un millier de bateaux du patrimoine, c'est une logistique qui se met petit à petit en place, même si les sept éditions passées ont rodé l'organisation. Ce n'est du reste qu'à partir du mercredi 13 mai que les navigations en flottilles commenceront, au lendemain du rituel raout des équipages sur l'île d'Arz.
Des flottilles, on en compte dix : les yoles, les voile-avirons, la petite plaisance traditionnelle, la petite plaisance de randonnée nautique, la plaisance classique de moins de 8 m, celle de plus de 8 m, la plaisance des années 60, le motonautisme classique, la flottille croate et les voiliers de travail.


© FRANÇOIS LE DIVENAH

Le Morgenster pour une première

C'est avec un plaisir non dissimulé que l'on retrouvera des grands voiliers du patrimoine européen comme l'Oosterschelde (Hollande), le Kaskelot (Angleterre) ou l'Étoile du Roy (France). A eux trois, ces bateaux peuvent accueillir près de 300 passagers. Cette année, ce sera la toute première fois que l'on pourra voir le Morgenster. Ce très impressionnant brick de 50 mètres sera basé dans le port de Vannes, tout comme l'Hydrograaf. Ces deux navires très différents donnent un aperçu de la richesse du patrimoine maritime hollandais. La Semaine du Golfe s'achèvera, comme elle a débuté, par une grande parade rassemblant cette fois l'intégralité des bateaux du patrimoine. Un spectacle grandiose à savourer le samedi 16 mai à partir de 15 h (*).

(*) Le défilé sera commenté à Port-Navalo et à la pointe de Kerpenhir à Locmariaquer.

Honneur aux Croates

La Croatie sera l'invitée d'honneur de cette 8e édition de la Semaine du Golfe. Ce pays, qui compte la bagatelle de 6 000 km de littoral le long de la mer Adriatique, a une longue tradition maritime. Pour la quinzaine de bateaux traditionnels qui seront de la fête, c'est un voyage de 4 000 km aller-retour par la route qui s'annonce. La délégation croate sera forte d'une centaine de personnes. Son village disposera d'un espace de 1 200 m² sur la rive droite du port de Vannes. On y trouvera des œuvres de peintres de l'Adriatique, des boutiques de souvenirs, un stand touristique ainsi qu'un bistrot croate, plein de promesses de voyages avec ses calamars, sa cotriade dalmatienne, une pizza typique ou encore des gâteaux à la figue. Les pérégrinations d'une formation musicale dalmate sur le port feront passer le tout en musique. Sachez également que, pendant les six jours de la Semaine du Golfe, dix garçons et filles du collège Montaigne construiront un petit bateau croate, qui sera mis à l'eau le samedi, dernier jour des festivités.

Embarquement immédiat

La Semaine du Golfe, c'est l'occasion ou jamais d'embarquer sur un grand voilier. La plupart des bateaux sont affrétés par des entreprises. Mais une dizaine d'entre eux ouvrent leur pont aux particuliers. Un moyen unique de vivre le rassemblement des bateaux traditionnels. Renseignements sur le site Internet de la Semaine du Golfe (**www.semainedugolfe.com**), rubrique « Embarquez », onglet « Particuliers ».

Mon bateau, c'est moi qui l'ai construit !

Comme il y a deux ans, un centre d'apprentissage de charpente marine permettra à des stagiaires de construire eux-mêmes leur bateau sur l'esplanade du port de Vannes. Les participants (par équipes de 2 à 4 personnes) auront trois jours pour fabriquer un canoë, une pirogue ou un youyou et trois jours de plus pour ceux qui monteront pièce par pièce un Charlotte skiff. Les apprentis constructeurs, même totalement inexpérimentés, seront encadrés par des charpentiers professionnels. Les places disponibles devraient rapidement se remplir (*). En revanche, tout est possible concernant la fabrication de skimboard, une activité réservée aux enfants et dont l'inscription se fera sur place, sur l'esplanade du port.

(*) Se renseigner sur le site de la Semaine du Golfe (**www.semainedugolfe.com**), onglet « Programme », rubrique « Je construis mon bateau ».

Étienne Chouzier en concert aquatique

Son nom et son visage sont presque devenus familiers tant le bagad de Vannes a été présent sur la scène médiatique ces derniers mois. Mais Étienne Chouzier n'est pas que le président du bagad Mélinerion. C'est un compositeur qui vit de sa musique. Pour la Semaine du Golfe, il a imaginé le spectacle « Gourel » (mot qui signifie « aquatique » en breton). Le concert en plein air accompagnera des images saisissantes filmées lors des précédentes éditions de la Semaine du Golfe. Il sera présenté le vendredi 15, en soirée, sur l'esplanade du port de Vannes et le lendemain à Port-Anna, à Séné.

Les rois de la godille

Des gros bras et un peu de technique, c'est tout ce qu'il faut pour participer à la Diwan Kup. Initiée en 2011 sous la houlette d'Eugène Riguidel, renouvelée en 2013, cette course à la godille, qui se déroulait dans le chenal de La Rabine, a des allures bien plus ambitieuses cette année. Cette fois, c'est un raid entre Larmor-Baden et le port de Vannes qui est prévu. Une dizaine d'embarcations, emmenées par de jeunes équipages, sont inscrites à cette course qui se déroulera le 16 mai. Arrivée à Vannes dans l'après-midi, avant celle des flottilles.

Vous avez dit hydrocycles ?

Hydrocycle, c'est le nom savant du pédalo. Quatre de ces vénérables bateaux à pédales seront présentés sur la rive droite du port. A l'image des records de traversée de la Manche qui ont animé le début du XXe siècle, il se pourrait bien que ces engins pittoresques se livrent à une compétition sur une courte distance dans le port. C'est en tout cas le souhait des organisateurs. Quelle que soit la taille des mollets des pédaleurs qui seront en lices, ils n'ont aucune chance de dépasser la vitesse du Decavitator, un hydrocycle fend la bise qui a filé à 18,5 nœuds en 1991, soit 34 km/h !

Naexus, immersion de 7 000 ans dans le Golfe



© FRANÇOIS LE DIVENAH

Du 12 au 31 mai, au Kiosque du port de Vannes (rive droite), Le Département du Morbihan, l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes et Paysages de Mégalithes proposeront au public, de se plonger dans le Golfe du Morbihan à l'époque du Néolithique, grâce à l'animation Naexus 2.0. Ce dispositif est composé de plusieurs écrans géants qui présentent des films d'une dizaine de minutes. Grâce aux dernières techniques de numérisation et de visualisation 3D, les avancées les plus récentes de l'archéologie seront présentées aux visiteurs à travers l'étude de deux sites mégalithiques majeurs du Golfe du Morbihan : Gavrinis (Larmor-Baden) et la Table des Marchands (Locmariaquer).

Pink dragon ladies : rassemblement solidaire

Nous avions présenté les Pink Dragon Ladies dans notre édition de mai-juin 2014 **(*)**. Cette association regroupe des femmes qui ont eu un cancer du sein et qui ont fait le choix de ramer ensemble sur le Golfe, à bord d'une pirogue, pour retrouver de l'enthousiasme et de l'énergie après avoir enduré l'épreuve de la maladie. A l'occasion de cette 8e Semaine du Golfe, les Pink dragon ladies de Vannes ont convié leurs consœurs d'autres villes françaises à naviguer en groupe sur la Petite mer. Leur rassemblement sera visible le jeudi 14 mai vers 9 h au passage de Saint-Armel (vers 9 h) où la flottille, composée d'une dizaine de drakkars et de dragons venus de Vannes, Nantes, Rennes, Angers, Lille ou encore Torcy, naviguera jusqu'à l'Île d'Arz. Vers 15 h 30, les Pink Dragon ladies feront le chemin inverse en compagnie de la flottille voile-avirons.

(*) Cf. Vannes mag n° 87, édition de mai-juin 2014.

Toute l'info sur : www.semainedugolfe.com

Les animations au port de Vannes

La Semaine du Golfe, ce n'est pas qu'un rassemblement nautique. Elle est le prétexte à des réjouissances dans tous les ports qui accueillent des flottilles. A Vannes, les festivités vont aller crescendo durant la semaine sur les deux rives du port et dans le bassin à flot.



© FRANÇOIS LE DIVENAH

LUNDI 11 MAI

Vers 12 h. Arrivée de l'Hydrograaf dans le port.
En soirée. Accueil d'une partie de la flottille des voile-avirons.

MARDI 12 MAI

Vers 14 h. Arrivée, dans le port, du Morgenster puis de la flottille croate.

MERCREDI 13 MAI

Vers 14 h. Départ des voile-avirons.
Vers 16 h 30. Accueil, dans le port, des yoles et de la petite plaisance traditionnelle de randonnée.
17 h. Inauguration officielle de la Semaine du Golfe.
De 20 h 30 à minuit. Fest noz avec Klaxax et Spontus.

JEUDI 14 MAI - JOURNÉE CROATIE

Vers 15 h Départ des yoles et de la petite plaisance traditionnelle de randonnée.
De 15 h à 16 h 30. Accueil de la flottille croate, accompagnée des autres voiles latines et suivie par la flottille des petits classiques de balade. Leur entrée sera commentée par des spécialistes du patrimoine maritime croate. Sur l'esplanade et au kiosque à musique, des artistes croates accompagneront en chants et danses le défilé nautique. **A 20 h 30.** Concert croate sur la grande scène de l'esplanade du port avec une kapla, un chant polyphonique dalmate, accompagné par des danseurs et un grand ensemble instrumental.

VENDREDI 15 MAI

A partir de 16 h 30. Accueil, dans le port, des voiliers de travail et du motonautisme.
A 20 h 30. Concert de l'orchestre du Conservatoire, suivi du spectacle Dourel, créé par Étienne Chouzier. Esplanade.

SAMEDI 16 MAI

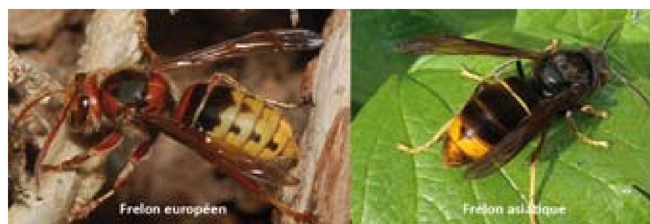
De 10 h 30 à 19 h 30. Trophée du capitaine Hayet, un concours de chants de marins sur l'esplanade du port et sur le brick Morgenster pour les chansons à hisser (à 18 h 30).
Vers 17 h 30. Arrivée du Raid Diwan Kup (course à la godille).
Vers 18 h. Accueil de la petite plaisance traditionnelle non pontée, de la plaisance classique, des petits bateaux classiques de régate et de balade, du motonautisme et de la flottille croate.
De 20 h 30 à minuit. Concert de chants de marins avec Taillevent et Pirates, un groupe formé par cinq jeunes Bretonnes. Remise des prix du concours à 21 h 30 sur la grande scène. En final, concert des gagnants du Trophée capitaine Hayet.

Frelons asiatiques : ce qu'il faut savoir

Le retour des beaux jours est aussi, malheureusement, celui des frelons asiatiques. Face à sa prolifération dans le Morbihan, où sa présence remonte à 2011, une action conjointe des acteurs locaux (mairies, Vannes agglo, Conseil général, FDGDON 56, apiculteurs…) a permis la mise en place d'un plan de lutte harmonisé à l'échelle départementale. Voici ce qu'il faut savoir pour que tout un chacun participe activement à la lutte contre ce grand prédateur de l'abeille domestique qui peut être aussi dangereux pour l'homme quand on s'approche trop près de son nid.

Que faire si je découvre un nid chez moi ?

Si vous repérez, chez vous, un nid de frelons asiatiques, n'essayez surtout pas de le détruire par vos propres moyens. C'est extrêmement dangereux, car un nid peut renfermer plusieurs milliers de frelons qui sont beaucoup plus agressifs que les frelons européens, les guêpes ou les abeilles quand on s'approche de leur nid. **Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, il faut le signaler à la mairie de Vannes en appelant le service des espaces verts au 02 97 62 59 00.** Vous serez alors dirigés vers un référent attitré qui vous indiquera la procédure à suivre pour la destruction du nid.

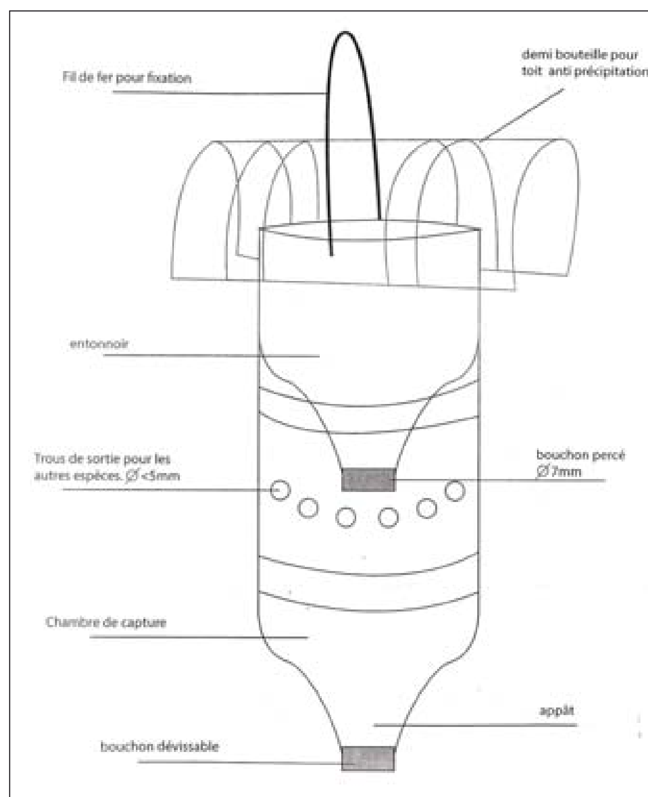


Caractéristiques du frelon asiatique : son thorax est noir et son abdomen foncé, seul le 4e segment de l'abdomen est entièrement jaune. Ses pattes sont jaunes (contrairement au frelon européen). Il mesure environ 3 centimètres de long.

Prise en charge des frais de destruction des nids de frelons asiatiques

Le Conseil général du Morbihan et Vannes agglo remboursent les frais de destruction des nids (par un professionnel), à hauteur de 50 % chacun. **La dépense subventionnable est toutefois plafonnée en fonction de la hauteur du nid et du type d'intervention. Les plafonds sont les suivants : moins de 8 m de hauteur (110 €), de 8 à 20 m de hauteur (140 €), plus de 20 m (200 €), plus de 15 m avec nacelle (400 €).** La période de destruction des nids est fixée du 1er mai au 15 novembre. Après cette date les nids sont inactifs et leur destruction ne sera pas remboursée.

Schéma de montage d'un piège à frelons asiatiques



Comment fabriquer un piège à frelons asiatiques ?


© FRANÇOIS LE DIVENAH

Le piégeage, chez soi, est un bon moyen pour endiguer la prolifération des frelons asiatiques. Il s'effectue de début février à début mai puis de septembre à fin octobre.

Voici comment fabriquer soi-même un piège à frelons asiatiques à l'aide de deux bouteilles d'eau en plastique (voir notre schéma ci-contre).

- Découper les deux bouteilles, l'une au tiers supérieur et l'autre au tiers inférieur.
- Placer la partie haute courte (avec son bouchon percé) dans la partie haute longue, pour faire entonnoir. Fixer l'entonnoir à la partie longue avec des vis ou des rivets.
- Percer des trous de 5 mm dans la bouteille la plus longue pour permettre aux insectes non désirés de s'échapper
- Verser dans le fond de la bouteille longue une petite quantité du mélange suivant : 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc et 1/3 de sirop de fruits rouges (l'alcool ayant un effet répulsif sur les abeilles, celles-ci ne seront pas attirées dans ce piège).
- Couper en deux la partie de bouteille restante, dans le sens de la longueur afin de faire le couvercle, que vous placerez au-dessus du piège, pour protéger le contenu de la pluie. Fixer le couvercle avec des vis ou des rivets.
- Suspendre le piège en hauteur, à l'aide d'un fil de fer, à proximité d'arbres à fleurs ou à fruits. Les frelons asiatiques seront attirés par les phéromones des premiers frelons piégés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER 2015

Budget 2015 de la Ville de Vannes : 149 millions d'euros

Le budget prévisionnel de la Ville de Vannes pour 2015, approuvé le 6 février dernier par le conseil municipal, s'équilibre en dépenses et en recettes à 149 445 660 € (budget principal et budgets annexes confondus). Cette année encore, les efforts de gestion que la Ville de Vannes s'impose pour maîtriser ses dépenses d'exploitation, dans un contexte économique et financier très contraignant pour les recettes des collectivités territoriales, lui permettent de ne pas accroître la pression fiscale sur les contribuables vannetais et de stabiliser son endettement, tout en consacrant près de 32,60 M€ à son programme d'investissements.

Comme nous l'avons dit dans notre précédente édition, à propos des orientations budgétaires 2015 (Vannes Mag n° 92, p. 19), la réduction des aides financières de l'État, dans le cadre de la participation des collectivités locales à l'effort national de redressement des finances publiques, va peser lourd cette année et les années suivantes dans la balance budgétaire des communes. Lucien Jaffré, premier adjoint au maire, en charge des finances, l'a rappelé le 6 février dernier en conseil municipal, lors de la présentation du budget primitif 2015. La baisse des aides de l'État, a-t-il dit, se solde par « *1,2 millions d'euros de moins en Dotation globale de fonctionnement (DGF) cette année, soit une réduction de 13,5 % par rapport à 2014 ! (24 millions d'euros sur l'ensemble du mandat). Cela représente pour 2015, 3 300 € de ressources en moins par jour pour notre ville !* »
Contrainte de composer avec cette importante perte de recettes, la Ville a décidé de se serrer un peu plus la ceinture pour éviter que ce manque de recettes soit compensé par des augmentations d'impôts ou par une réduction de l'offre de services à la population ou bien encore par une réduction des investissements en faveur du développement de Vannes.

En clair, c'est par une baisse de 7 % en moyenne des crédits de fonctionnement alloués aux services municipaux que la Ville de Vannes va compenser cette année la réduction des aides de l'État. Cet effort de gestion va lui permettre de maintenir une bonne qualité de services, dans tous ses domaines de compétence, et d'engager, dans une période pourtant très difficile, un programme d'investissements très conséquent d'un montant total de près de 32,6 millions d'euros.
Ce budget prévisionnel, qualifié par Lucien Jaffré, de « *volontariste et rigoureux* » sera engagé une nouvelle fois sans augmenter les taux communaux des impôts locaux qui n'ont pas bougé à Vannes depuis l'an 2000. Lucien Jaffré a précisé à ce propos que « *la pression fiscale se révèle nettement plus modérée à Vannes que dans les autres villes de taille comparable. Surtout lorsque l'on sait que notre ville assure en régie municipale de nombreux services que bien d'autres villes ont délégués au privé (par exemple, la restauration scolaire et la compétence eau et assainissement). Je rappelle, à ce titre*, a-t-il ajouté, *que c'est à Vannes que le prix du m³ d'eau du robinet est le moins cher de toutes les villes de même taille du Grand Ouest de la France.* »

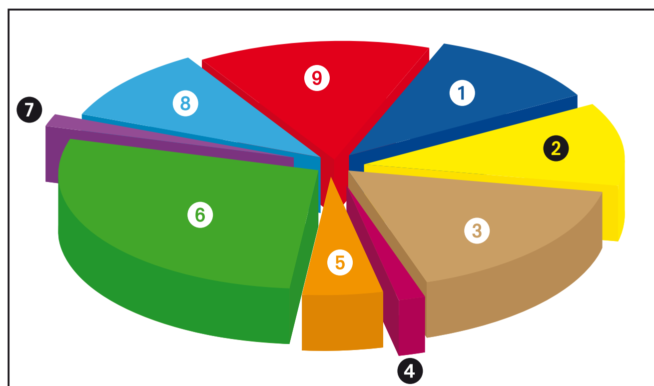
Dépenses et recettes de fonctionnement du budget principal

Les dépenses réelles de fonctionnement, qui s'élèvent à 70 337 730 €, sont consacrées pour 61,87 % aux frais de personnel (budgets annexes compris), pour 20 % aux frais de fonctionnement des services et des équipements municipaux et pour 18,13 % à diverses autres charges annuelles comme la subvention d'un peu moins de 2,06 M€ que la Ville verse au CCAS (Centre communal d'action sociale) pour équilibrer son budget 2015, les participations versées aux écoles privées sous contrat d'association avec l'État (un peu plus de 1,63 M€), les subventions ordinaires allouées aux associations (1,79 M€, soit 9,3 % de plus que l'an dernier) ainsi que les intérêts annuels de la dette communale (2,01 M€).

Les recettes réelles de fonctionnement proviennent pour plus des deux tiers (68,5 %, soit 52,07 M€) des impôts et des taxes. Y figurent le produit des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) pour 29,07 M€, les dotations versées par Vannes agglo pour 16,21 M€ et le produit de la fiscalité indirecte (taxe sur l'électricité, taxe sur les droits de mutation, droits de stationnement et de place, taxe sur la publicité, taxe de séjour…) pour près de 6,80 M€. Le reste des recettes réelles de fonctionnement provient essentiellement des produits encaissés par les services municipaux (recettes des médiathèques, des piscines, du stationnement, des halles et marchés…), soit 8,43 M€ et des dotations et participations, de l'État principalement, qui s'élèvent à 14,02 M€. Dans ces concours de l'État, la part principale de la DGF, que constitue la dotation forfaitaire, est estimée pour 2015 à 7,70 M€ contre 8,90 M€ au budget primitif 2014.

Le budget primitif 2015 en quelques chiffres. Les 149 445 660 € du budget primitif 2015 correspondent au cumul du budget principal (126 828 630 €) et des budgets annexes (22 617 030 €). Au budget principal, la section de fonctionnement s'élève à 77 912 670 € et la section d'investissement à 48 915 960 €. Aux budgets annexes, le fonctionnement s'élève à 15 476 900 € et l'investissement à 7 140 130 €.

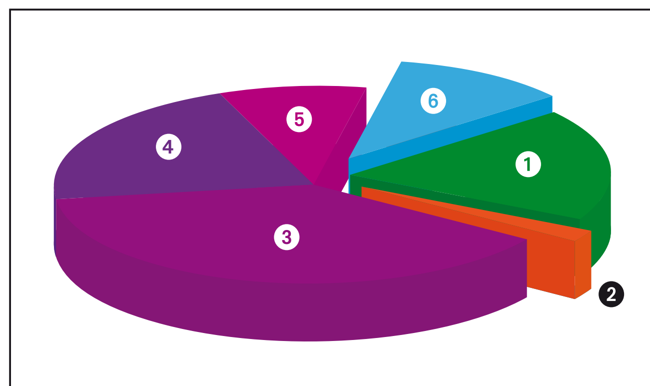
Budget principal : dépenses réelles de fonctionnement par destination : 70 337 730 €



1 Sport-jeunesse : 11,13 %. 2 Social-santé-famille-logement(*) : 11,50 %.
3 Aménagement urbain, voirie, environnement, réseaux : 16,68 %.
4 Action économique, tourisme(*) : 1,54 %.
5 Opérations non ventilables : 5,18 %. 6 Moyens généraux : 28 %.
7 Sécurité : 1,62 %. 8 Enseignement : 10,12 %. 9 Culture : 14,23 %

(*) Logement, action économique et tourisme : compétences intercommunales.

Budget principal : recettes réelles de fonctionnement : 75 985 670 €



1 Dotations et participations : 18,46 %.
2 Autres : 1,92 %.
3 Contributions directes : 38,25 %.
4 Dotation Vannes agglo : 21,33 %.
5 Autres contributions indirectes : 8,94 %.
6 Produits des services : 11,10 %.

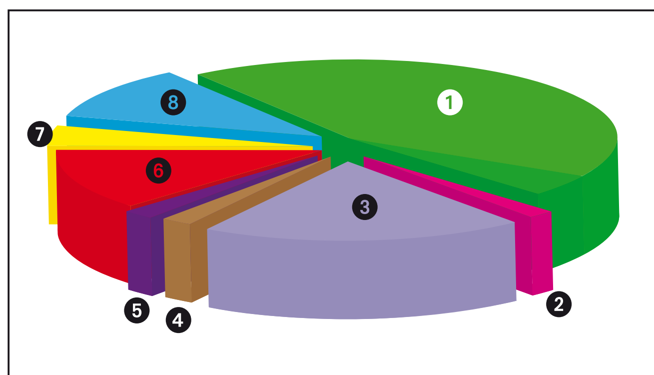
Total fiscalité : 68,52 %

Dépenses et recettes d'investissement du budget principal

Les dépenses d'investissement du budget principal s'élèvent cette année à 48 915 960 €. Les dépenses réelles (hors écritures d'ordre) sont constituées d'une part du remboursement annuel du capital de la dette communale, pour 7,53 M€ et du programme des investissements 2015 qui s'élève à 28,22 M€ au budget principal, auquel s'ajoutent 4,34 M€ supplémentaires aux budgets annexes (eau et assainissement, port de plaisance, restaurants municipaux, parc d'activités, lotissements communaux d'habitation, parkings en régie directe).

Les recettes d'investissement du budget principal, d'un montant équivalent aux dépenses, proviennent principalement, comme chaque année, de l'épargne de gestion dégagée par la section de fonctionnement (en clair, les économies de gestion de la Ville de Vannes) pour 7,79 M€, de diverses subventions et participations pour 10,05 M€, de cessions de terrains et d'immeubles pour 6,40 M€, de ressources fiscales (taxe d'aménagement et fonds de compensation de la TVA) pour 2,85 M€ et, pour équilibrer le budget, d'un recours à de nouveaux emprunts pour un montant de 8,74 M€.

Budget principal : 28 222 000 € d'investissements



1 Voirie - Environnement - urbanisme : 47,37 % (dont 4,36 % ANRU).
2 Action économique : 1,62 %.
3 Moyens généraux : 19,66 %.
4 Sécurité : 1,96 %.
5 Enseignement : 1,97 %.
6 Culture : 12,44 %.
7 Sport - jeunesse : 4,39 %.
8 Social, logement : 10,59 %.

Taux des impôts locaux : pas d'augmentation

Les taux communaux des impôts locaux, qui sont les mêmes à Vannes depuis l'an 2000, restent inchangés conformément aux engagements de campagne du maire, David Robo. Ces taux, reconduits à l'identique pour 2015, sont donc toujours de 14,82 % pour la taxe d'habitation, de 18,42 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 48,67 % pour la taxe foncière sur les propriétés non-bâties. Ces taux d'imposition, a rappelé Lucien Jaffré, « *sont les plus bas de toutes les villes moyennes comparables du Grand Ouest de la France.* » En appliquant ces taux aux bases d'imposition estimées pour 2015, le produit des contributions directes locales devrait rapporter cette année à la commune 29,07 M€, soit 38,25 % de ses recettes réelles de fonctionnement, autrement dit la part de recette la plus élevée.

SUITE ET FIN DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF, PAGE SUIVANTE →

→ Suite de la page 19

Investissements du budget primitif 2015 : 32,56 M€

Voici, en résumé et par secteurs, les principales opérations d'investissement du budget primitif 2015. 28,22 M€ y sont consacrées au budget principal et 4,34 M€ aux budgets annexes.
Voirie-environnement-urbanisme : 13,37 M€ (programmes annuels de voirie, de réseaux et d'éclairage public, requalification du cœur de quartier de Ménimur, financement du tunnel de Kérino…).
Social-logement-santé : 2,99 M€ (notamment pour la construction du multi-accueil de Kercado).
Culture : 3,51 M€ (principalement pour la construction et l'aménagement des médiathèques municipales de Ménimur et de Beaupré-Tohannic).
Sports-jeunesse : 3,51 M€ (notamment pour les programmes annuels de rénovation ou de réaménagement des équipements sportifs de plein air et aussi pour les opérations d'aménagement lancées au stade de rugby Jo Courtel et au centre sportif du Pérenno).
Enseignement-formation : 0,55 M€ (entre autres, pour le programme annuel de rénovation des équipements culturels de la Ville, ainsi que pour l'installation de nouveaux tableaux blancs interactifs dans les écoles).
Sécurité : 0,55 M€ (principalement consacrés au financement de la modernisation du système de vidéoprotection à Vannes).
Action économique-commerce-tourisme : 0,46 M€ (notamment pour le financement des études et programmes subventionnés par le Fisac au centre commercial de Kercado et en centre-ville).
Moyens généraux : 5,55 M€ (il s'agit des crédits réservés à l'équipement en véhicules et matériels des services municipaux ainsi qu'aux programmes annuels d'informatisation des services et de sécurisation des systèmes d'information).
Budgets annexes : 4,34 M€ (principalement pour la maintenance et la modernisation des équipements de production d'eau et de traitement des eaux usées, pour l'extension et la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement et pour des acquisitions de matériels et des travaux de réfection à la cuisine centrale de Kercado).

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER 2015 - AUTRES DÉCISIONS

Création d'une commission communale de l'accessibilité

L'article L.2143-3 du Code général des collectivités territoriales impose la création, dans toutes les communes de plus de 5000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité. Cette commission consultative, présidée par le maire, est composée des représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap - notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique -, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.

Cette commission exerce 5 missions :

- Elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal.
- Elle fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- Elle organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.
- Elle tient à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public, situés sur le territoire communal et qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

La commission communale d'accessibilité de Vannes est composée de 24 membres. A savoir, ***12 élus de la Ville de Vannes*** (9 de la majorité et 3 de l'opposition), ***3 représentants des associations ou organismes au service des personnes handicapées*** (Apf, Vannes horizon, Centre d'action médico-sociale précoce polyvalent), ***3 représentants des associations ou organismes au service des personnes âgées*** (Admr, Clarpa, Espace autonomie senior), ***3 représentants des acteurs économiques*** (Fédération des commerçants, Vannes golfe habitat, Jeune chambre économique) et ***3 représentants d'autres usagers de la ville*** (1 membre du conseil des aînés, 1 parent d'enfant en situation de handicap, 1 adulte en situation de handicap).

Cette nouvelle commission se substitue à la commission extra-municipale de l'autonomie.

Le salon végétal Vannes côté jardin, repris en gestion par la Ville

L'association Vannes côté jardin n'est plus aux commandes du salon végétal du même nom qu'elle organisait chaque année début mai, d'abord dans les jardins de la préfecture, puis au jardin des remparts. Ayant pris la décision de mettre fin à son activité, elle a proposé à la Ville de reprendre le flambeau. Proposition acceptée par la commune qui voit dans cette reprise en régie directe « *un réel intérêt municipal, dans la mesure où il s'agit dorénavant d'un événement important inscrit dans le calendrier national des salons végétaux.* » Avec plus de 25000 visiteurs par an et une centaine d'exposants présents chaque année, ce salon est, aux yeux de la mairie, une belle vitrine « *pour la renommée de la ville de Vannes.* » C'est la direction de l'événementiel de la Ville, celle-là même qui orchestre, entre autres manifestations, le festival de jazz, le salon du livre et le festival Photo de Mer, qui pilote désormais Vannes côté jardin. Prochaine édition : les 9 et 10 mai au jardin des remparts (voir notre annonce en rubrique "A ne pas manquer").

PHOTO DE MER

11e ÉDITION - DU 3 AVRIL AU 3 MAI → www.photodemer.fr

Le festival Photo de mer, qui en sera cette année à sa 11e édition, va nous faire voyager, une fois encore, du 3 avril au 3 mai, aux quatre coins du monde, en compagnie de photographes professionnels et amateurs offrant chacun un regard singulier, insolite et passionné sur le monde maritime. Un voyage en images, du Pacifique à l'Arctique et du Portugal à l'Islande, en passant par la Norvège, Djibouti, l'Estonie, le Vietnam ou encore les rivages de Bretagne photographiés à bord d'un ULM. 16 expositions, installées en centre-ville et dans les quartiers, seront au programme de ce festival entièrement gratuit, organisé par la Ville de Vannes.

RIVE GAUCHE DU PORT ▸ QUAI MOITESSIER

Delta du Mékong → Laurent Weyl

Laurent Weyl, né à Strasbourg en 1971, fait partie, depuis 2001, du collectif Argos qui rassemble des rédacteurs et des photographes engagés ensemble dans le journalisme documentaire. Laurent Weyl, basé depuis 2012 à Ho Chi Minh Ville au Vietnam, a choisi d'axer son travail sur le documentaire social et la géopolitique. Il s'intéresse aussi bien à des sujets d'investigation sur des situations humaines difficiles, telles que la misère urbaine des mégapoles ou les réfugiés climatiques, qu'à des sujets plus socio-ethnologiques comme la vie sur la Mer d'Aral ou au Bangladesh. Exposé et projeté régulièrement dans les festivals de photographie (Perpignan, La Gacilly, Arles…), il collabore également avec la presse française et internationale. L'exposition qu'il présente cette année à Vannes est le fruit d'un travail sur les bateliers du delta du Mékong ; des bateaux marchands, de pêche ou de transport qui naviguent sans cesse dans un monde fascinant d'eau et de rizières, à travers quelques-uns des milliers de bras de ce delta.

CHÂTEAU DE L'HERMINE ▸ RUE PORTE POTERNE

Actualités de la mer 2014-2015 → Agence Reuters

L'agence Reuters présente dans ce diaporama les faits marquants de l'actualité maritime de l'an dernier et du début de cette année. Une actualité marquée, entre autres événements tragiques ou heureux, par l'incendie du Norman Atlantic près des côtes grecques, la tempête Petra qui a touché l'Europe de l'Ouest ainsi que par la victoire de Loïc Peyron et son nouveau record sur La Route du Rhum. Reuters est la première agence mondiale d'information multimédia. Elle compte 2 700 journalistes répartis dans 130 pays. Avec son réseau de plus de 600 photographes et éditeurs photo, Reuters produit chaque jour quelque 1 500 images pour les besoins des médias du monde entier.



Exposition "Delta du Mékong" - Laurent Weyl.

CHÂTEAU DE L'HERMINE ▸ RUE PORTE POTERNE

Un tour du monde en 3D → Léon & Lévy - Agence Roger-Viollet

Le studio Léon & Lévy nous convie, avec cette exposition, à un tour du monde en relief des plages, des ports et des glaciers de la Belle Époque. Ces vues stéréoscopiques colorisées, réalisées entre 1870 et 1900 par les opérateurs du studio, étaient destinées dans leur version « mono » à la vente sous forme de tirages sur papier albuminé ou de cartes postales. Dans leur version « stéréo », elles étaient proposées en coffret aux amateurs d'images et de voyages, pour être vues en relief à travers une visionneuse. Le procédé photographique tomba en désuétude dans les années 1930. Aujourd'hui, ces images retrouvent leur fraîcheur et leur profondeur grâce à la numérisation et aux dispositifs de projection 3D. Les archives photographiques des studios Léon, Lévy & Fils ont été acquises par Hélène Roger-Viollet et Jean Fischer en 1970.


© GUÉGUAN - CONTRASTE

Exposition “La Cohue prend la mer” - Association Contraste.


© ERWAN MORÈRE

Exposition “Wildside” - Erwan Morère.

MUSÉE DE LA COHUE ▸ PLACE SAINT-PIERRE

La Cohue prend la mer → Contraste

A l’invitation du Musée des Beaux-Arts de Vannes, l’association vannetaise Contraste, présente chaque année au festival, a été conviée à tenter l’expérience du croisement des regards photographiques sur le thème de « la mer dans les collections du musée. » Comment introduire les codes de la peinture et de la sculpture dans la photographie, sans tomber dans le « cliché » ? Comment se libérer de la tentation du mimétisme, transmettre des impressions… ? Autant de questionnements livrés aujourd’hui à la curiosité des visiteurs à l’occasion de cette exposition “Photo de mer” dans l’enceinte du Musée de la Cohue.

JARDIN DES BIGOTES ▸ RUE DE LA BIENFAISANCE

Kihnu, l’île des mères veilleuses → Jérémie Jung

Kihnu est une île estonienne du golfe de Riga qui conserve, grâce aux femmes, une culture qui lui a valu d’être classée par l’Unesco au patrimoine mondial immatériel de l’humanité, en 2003. Alors que les hommes, marins-pêcheurs pour la plupart, apportent innovations et nouveautés sur l’île, les femmes, « gardiennes de la culture », plus conservatrices, sont depuis toujours aux affaires. Malgré les différents pouvoirs dominants (danois, suédois, polonais, russe), ces insulaires ont su conserver leurs traditions à travers des tenues codifiées, un dialecte et des célébrations qui mêlent les croyances locales, la religion orthodoxe, la musique et le chant.

Le photographe Jérémie Jung, à qui l’on doit cette exposition, est né en 1980 à Strasbourg. Il vit actuellement à Paris. Après avoir exercé, au sein de différentes ONG d’éducation populaire, les fonctions de graphiste et de développeur web, il se forme en 2010 au photojournalisme. Il collabore depuis deux ans avec la presse magazine et quotidienne française. Jérémie Jung est membre de Signatures, maison de photographes depuis 2013.

PORTE PRISON ▸ RUE PORTE PRISON

La Petite île → Stéphane Collin

Stéphane Collin est né d’un père photographe et d’une mère rêveuse. À l’âge de 12 ans, ses parents lui offrent son premier appareil photo. Six ans plus tard, à travers son viseur, il tombe amoureux d’une jeune femme et, en même temps, de la photographie. Dès lors, il aiguise son œil auprès de professionnels et d’artistes. Depuis une vingtaine d’années, il investit les différents genres et techniques de l’image photographique avec sa sensibilité poétique.

Sur la Petite île (c’est son nom) où il a séjourné, dans le nord-ouest


© CHRISTOPHE SEYCHELLES

Exposition “L'or blanc de Djibouti” - Christophe Seychelles.


© STÉPHANE COLLIN

Exposition “La petite île” - Stéphane Collin.

de la Norvège, la nature lui a offert des mois durant un spectacle grandiose et changeant, à vous couper le souffle. « *La « Petite île », ainsi dénommée par les habitants de l'archipel, est l'ultime bastion humain dans ces contrées lointaines. Une seule maison la domine offrant un point de vue privilégié sur l'archipel des Lofoten. C'est le théâtre permanent du climat arctique et des grands espaces. Pendant quatre mois, je me suis épris de vivre et revivre cette alchimie fugace de l'instant et des éléments.* »

BASTION DE GRÉGUENNIC • RUE POISSONNERIE

L'invitation → Jean-Marie Ghislain

Jean-Marie Ghislain, né en Belgique en 1955, est un aventurier des temps modernes. A l'âge de 50 ans, il traverse une crise personnelle qui le ramène à son enfance et aux peurs qui le tenaillent. Elles se cristallisent autour de l'eau et des profondeurs. Adolescent, il a failli se noyer et sa mère s'est suicidée en se jetant dans un puits. Son chemin intérieur le conduit un jour à affronter ses angoisses. Il décide alors de partir à la découverte des requins qui incarnent pour lui les pires des prédateurs. Il pense défier la peur et il découvre la beauté, le sens de sa vie et l'amour. En quelques années, il devient l'un des plus grands photographes de requins, consacrant toute son énergie à chasser les images les plus époustouflantes jamais réalisées. Toutes ses prises de vue ont été réalisées en pleine mer, hors de la cage protectrice.
L'exposition *L'invitation*, présentée au Bastion de Gréguennic, renvoie au magnifique ouvrage sur les requins de Jean-Marie Ghislain, publié l'an dernier aux Éditions des Arènes. Dans la préface de ce livre, où sont réunies ses plus belles photographies de requins, Jean-Marie Ghislain explique le sens de sa démarche : « *Lors d'une première plongée parmi les requins, au Mexique, j'ai été touché par leur beauté, leur puissance. J'ai surtout compris à quel point ils étaient vulnérables et avaient besoin d'aide pour échapper à une disparition rapide. J'ai aussi ressenti une joie d'une intensité jusque-là inconnue. C'était la révélation d'une part inconsciente de ma démarche. (…) Le plus touchant dans ces rencontres, c'est la richesse de la personnalité des requins et l'intelligence dont ils font preuve dans leur capacité à intégrer un nouvel élément et à adapter leur comportement en conséquence. (…) J'ai pu vivre avec eux des rencontres comme on ne peut les imaginer qu'avec les dauphins ou les baleines. Tout en douceur et dans un grand respect mutuel, loin des clichés habituels. Les images parlent d'elles-mêmes.* »


© JEAN-MARIE GHISLAIN

Exposition "L'invitation" - Jean-Marie Ghislain.

MAISON DES BAIES* • RUE THIERS

Weather Man → Evgenia Arbugaeva

BOURSE PRO PHOTO DE MER 2014

En 2013, la photographe russe Evgenia Arbugaeva fait un voyage sur un brise-glace dans l'océan Arctique, durant lequel elle rencontre Slava Korotkiy, chef de la station météorologique d'Hodovarikha qui se trouve sur une petite péninsule dans la mer de Barents. Elle est immédiatement fascinée par cet homme qui y vit isolé depuis treize ans. Il fait partie de la génération Polyarniki, les explorateurs du Nord. A l'époque de l'URSS, travailler en Arctique c'était comme s'envoler vers la Lune et les explorateurs étaient aussi héroïques que les cosmonautes. Après une première visite à Hodovarikha, Evgenia Arbugaeva est retournée deux fois à la station, dans l'obscurité des nuits polaires et en automne. Elle a passé beaucoup de temps avec Slava pour capturer son univers. Loin de la civilisation et du bruit des villes, il observe quotidiennement la météo qu'il transmet par une radio grésillante et un poste télégraphique à une personne qu'il n'a jamais rencontrée… Evgenia Arbugaeva, née en 1985 à Tiksi, ville russe située sur la côte de l'Océan Arctique, est la lauréate de la bourse professionnelle Photo de mer 2014 (cf. Vannes Mag n° 87, p. 3).


© EVGENIA ARBUGAEVA

Exposition "Weather man" - Evgenia Arbugaeva.

(*) Nouveau site d'exposition

AUDITORIUM DES CARMES • PLACE TH. DECKER

Wildside → Erwan Morère

Wildside est une exposition qui rassemble des photos prises en Islande en 2009 et 2012. « *Pendant ces deux voyages*, explique Erwan Morère, *je me suis déplacé en stop en suivant la route 1 qui fait le tour de l'île et permet de rejoindre les principales zones habitées. La vie des Islandais est intimement liée à la mer et à la pêche, les habitants ayant toujours délaissé l'intérieur de l'île, constituée d'hostiles déserts de lave et de gigantesques glaciers. En déambulant dans ce pays, je suis toujours revenu au bord de la mer, figure obsé-*


© CHRIS BURKARD

Exposition “Distant Shores” - Chris Burkard.


© JACQUES HAMEL

Exposition “Arte Xavega, pêche en mer au Portugal” - Jacques Hamel.

dante et rassurante au milieu de l'âpreté des paysages. »
Erwan Morère, né en 1985, vit et travaille à Marseille. Il est diplômé de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles et membre du studio hans lucas depuis 2012.

RIVE DROITE DU PORT ▸ QUAI TABARLY

Bretagne, 40 ans de merveilles préservées → Frédéric Larrey/ Conservatoire du Littoral

Afin de célébrer 40 ans de préservation du littoral en France, le Conservatoire du littoral a demandé au photographe Frédéric Larrey de saisir, depuis son ULM, la beauté et la richesse des rivages. Les images, réalisées avec un matériel photographique de très haute performance, révèlent le grain délicat du littoral, la palette infinie des couleurs qui le composent et le registre exceptionnel des lignes graphiques qui le dessinent, dans un spectacle tant pictural qu'écologique.
Frédéric Larrey est photographe professionnel depuis près de 15 ans. Ses images sont régulièrement diffusées dans la presse de nature (Terre Sauvage, Images et Nature…) et à la télévision (Thalassa, Des Racines et des Ailes…).

RIVE DROITE DU PORT ▸ QUAI TABARLY

Distant Shores → Chris Burkard

Chris Burkard est un photographe californien autodidacte qui puise son inspiration dans la beauté des contrées sauvages maritimes et montagneuses, là où la vie semble s'être figée depuis la nuit des temps. Passionné de sports extrêmes, il se sert du surf dans cette exposition pour nous inviter à contempler des paysages de toute beauté. Durant ses voyages autour de l'Arctique et de l'Hémisphère Nord, à la recherche de la vague parfaite, il tente de trouver les derniers espaces remplis de calme et d'apaisement. Chris Burkard profite de ces lieux magnifiques et souhaite, à travers ses photographies, faire partager les moments de bonheur et de découverte qu'il a la chance de vivre dans ces immensités glacées. A la vue de ces somptueux clichés, on sent le froid qui nous mord les os mais on ressent aussi de l'émerveillement devant la beauté stupéfiante de cette nature sauvage qui s'offre à notre regard médusé.

RIVE DROITE DU PORT ▸ QUAI TABARLY

La petite mer → Cédric Wachthausen/ écoles Jean Moulin et Nicolazic

Le festival Photo de mer a offert cette année une occasion exceptionnelle aux élèves de deux écoles vannetaises de découvrir la photographie. En saisissant la balle au bond, le photographe vannetais Cédric Wachthausen, a proposé d'exposer des séries réalisées par les élèves de CM des écoles Jean Moulin et Nicolazic sur le thème de La petite mer**. L'intérêt du projet était de proposer un travail entièrement réalisé par les élèves, avec l'appui du photographe et des enseignants. Les deux expositions qui en résultent s'intitulent *La mer reflétée* (classe de CM2 de Nicolazic, enseignant : Pierre-Emmanuel Jodeau) et *Les paradis bleus* (classe de CM1-CM2 de Jean Moulin, enseignante : Lauren Dussolier).

(*) Nouveau site d'exposition. (**) Vient du breton mor (la mer) bihan (petit). La mor bihan, qui a donné son nom au département, est en fait le Golfe du Morbihan par opposition à la mor (mer) braz (grand) qui signifie l'océan, dans le cas présent, l'océan Atlantique.

ÉTANG AU DUC* ▸ BD. DE LA PAIX

Arte Xávega, pêche en mer traditionnelle au Portugal → Jacques Hamel

D'origine normande, Jacques Hamel vit et travaille à Dax depuis 1991 comme formateur en informatique. En 1982, une photo d'identité fut le déclencheur qui lui fit découvrir l'art photographique. Cet événement marquant fera que cette passion, qu'il exerce en autodidacte, ne le quittera plus. L'exposition qu'il présente à Photo de mer est un reportage sur Arte Xávega, une forme de pêche en mer traditionnelle, encore visible sur la côte portugaise, mais pour combien de temps ? En réalisant ce reportage, le photographe s'est posé la question de l'avenir de ces marins portugais. Quelle jeune génération s'aventurera à perpétuer cette tradition aujourd'hui fragilisée ? Pourtant, nul doute que leurs techniques s'inscrivent complètement dans la vision moderne du développement durable, respectueuse des ressources de la mer, loin, si loin de celles des chalutiers industriels.

(*) Nouveau site d'exposition.

MÉDIATHÈQUE DU PAC ▶ PL. DE BRETAGNE

Les photographes prennent le large
→ Atelier numérique de l'IUT

L'Atelier numérique de l'IUT est régulièrement présent au festival Photo de mer. Après *Les Coques et gréements* (2012), *Les Reflets* (2013) et *Les 4 saisons du Golfe du Morbihan* (2014), le club propose cette année une sélection de photographies au format panoramique qui mettent en valeur la diversité des sujets abordés au gré des sorties thématiques: paysages, activités économiques, loisirs… Composante de l'Association sociale et culturelle de l'IUT de Vannes, l'Atelier numérique propose ses activités à tous les photographes, qu'ils soient débutants ou expérimentés. Il rassemble actuellement près de 100 membres répartis en deux groupes.

CENTRE SOCIOCULTUREL HENRI MATISSE
▶ RUE ÉMILE JOURDAN - MÉNIMUR

L'or blanc de Djibouti
→ Christophe Seychelles

Aux confins de la Corne d'Afrique, au débouché de la Mer rouge et du golfe d'Aden, il y a Djibouti. Sur cette terre de feu, ciselée par le temps, vit un peuple fier, d'origine nomade, qui traverse le pays en faisant le commerce du peu de richesses naturelles qu'offre ce petit pays voisin de l'Érythrée, de l'Éthiopie et de la Somalie. La mer, qui regorge de poissons, fait partie de ces quelques richesses. Les boutres yéménites multicolores, qui la sillonnent, pêchent et transportent des marchandises entre Djibouti et le Yémen. Il existe aussi à Djibouti un trésor insoupçonnable: l'or blanc du lac Assal, des perles de sel que les nomades ramassent et acheminent jusqu'en Éthiopie, à dos de dromadaires. Ils parcourent ainsi des centaines de kilomètres sur cette terre désertique, pour quelques centaines d'euros seulement.
Christophe Seychelles, né à Vannes en 1971, est photographe au 3e Rima. Du Pacifique à l'Afrique, ses portraits et scènes de vies illustrent son besoin permanent de comprendre et d'aller vers les autres.

CENTRE SOCIOCULTUREL DE KERCADO
▶ RUE GUILLAUME LE BARTZ

Les Fous de Bassan
→ France Birch et la LPO

Au Canada, en Gaspésie, sur l'ile de Bonaventure ou sur l'ile Rouzic ainsi que dans l'archipel des 7 îles, dans les côtes d'Armor, réserve naturelle gérée par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), les Fous de Bassan, les plus grands oiseaux marins d'Europe, viennent se reproduire par dizaines de milliers chaque printemps. Atterrissages, décollages, parades, nourrissages de poussins devenus très aléatoires en raison du réchauffement climatique, sont magnifiquement cadrés par l'œil averti de France Birch, photographe bénévole et passionnée de la LPO Morbihan et du centre de sauvegarde Morbihannais « Volée de Piafs ». Vidéos et présentations de ces deux associations complètent cette exposition.

LES ANIMATIONS PHOTO DE MER

Comme chaque année, Photo de mer proposera de nombreuses animations gratuites pendant toute la durée du festival: visites guidées des expos avec les photographes de l'association Contraste, contes, musique, ateliers et animations photo pour petits et grands…
Le programme complet de ces animations est disponible sur le site du festival: www.photodemer.fr

LE KIOSQUE, CŒUR DU FESTIVAL

Le Kiosque, sur l'esplanade du port, sera comme chaque année, le cœur du festival; un lieu d'animations, d'information, de rencontres et d'échanges. On y trouvera:

▶ **L'ESPACE CONCOURS.** Présentation des photographies des lauréats des concours « Jeunes talents écoliers, collégiens et lycéens » et du « Prix de la Ville de Vannes » ouvert aux photographes amateurs de la France entière. En extérieur, devant le kiosque, présentation en diaporama et mosaïque de toutes les photos des concours amateurs.

▶ **LA BOUTIQUE** où seront vendus les produits dérivés du festival et **L'ESPACE BIBLIOTHÈQUE** où l'on pourra consulter de nombreux ouvrages de photos de mer.

▶ **LE PRIX DU PUBLIC.** Pendant toute la durée du festival, le public vote pour son coup de cœur photographique parmi 18 images présélectionnées dans les trois catégories des concours amateurs: Prix de la Ville, Jeunes talents collégiens, Jeunes talents lycéens. Lieux de vote: Kiosque, Centre socioculturel Henri Matisse à Ménimur, Centre socioculturel de Kercado, Leclerc, Fnac, Point info bus de la place de la République. On pourra aussi voter directement par Internet en allant sur le site du festival (www.photodemer.fr). En partenariat avec Kicéo, l'un des bus de la ligne 1 sera également un lieu d'exposition de ces photos.

▶ **OUVERTURE DU KIOSQUE PENDANT LE FESTIVAL :**
7 jours sur 7, de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h

LE MARATHON PHOTO

Ce nouveau concours, ouvert à tous, se disputera par équipes de deux personnes, dimanche 26 avril, à partir de 9 h, au départ de l'esplanade du port. Il consiste à illustrer, en numérique, deux thèmes photographiques en deux séquences de deux heures. Il y a des lots à gagner et les dix meilleures photos seront exposées à l'Hôtel de ville. Participation par équipe: 5 €. Règlement et formulaire d'inscription sur www.photodemer.fr (rubrique Animations). Renseignements complémentaires: 02 97 01 62 30.

INFOS PRATIQUES

▶ **Photo de mer 2015. Du vendredi 3 avril au dimanche 3 mai inclus. Accès libre et gratuit. Expositions ouvertes 7 jours sur 7 (jours fériés compris) de 13 h à 18 h sauf sur les deux rives du port (expositions à découvrir toute la journée et en nocturne) et dans les trois autres lieux suivants :**

Médiathèque du Palais des arts et des congrès (pl. de Bretagne). Exposition visible le mardi et le jeudi (13 h 30-18 h), le mercredi (9 h-12 h 30 et 13 h 30-18 h), le vendredi (12 h-18 h) et le samedi (9 h-12 h 30 et 13 h 30-17 h 30). **Centre socioculturel Henri Matisse** (rue Émile Jourdan). Exposition visible du lundi au vendredi (9 h-12 h et 13 h 30-18 h). **Centre socioculturel de Kercado** (rue Guillaume Le Bartz). Exposition visible du lundi au vendredi (8 h 30-12 h et 14 h-18 h).

MUSÉES DE VANNES

MUSÉE DE LA COHUE

Paysages peints > Nature rêvée

L'exposition *Paysages peints - Nature rêvée*, qui présente un large éventail des différents courants et regards d'artistes sur ce genre pictural, est prolongée. **Jusqu'au 10 mai - Musée des Beaux-Arts - la Cohue** (pl. St-Pierre). Exposition réalisée en partenariat avec le Conseil général du Morbihan.

A VENIR

Vivant, végétal

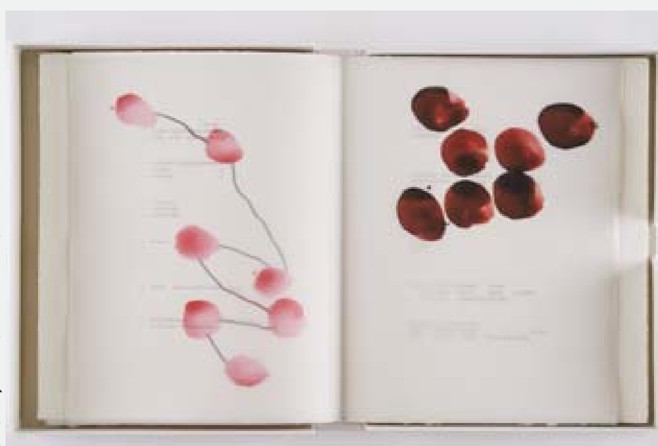
Le thème du végétal traverse toute l'histoire de l'art. Fleurs, fruits, graines, arbres… sont pour les artistes l'expression de la vie, du surgissement toujours recommencé. L'exposition « *Vivant Végétal* » propose un parcours dans les collections des Beaux-Arts, mais aussi d'histoire naturelle du Musée de Vannes. Des œuvres des collections publiques viendront enrichir ce panorama ainsi que des œuvres choisies dans les ateliers d'artistes. **Du 5 juin au 4 octobre. Musée des Beaux-Arts - la Cohue** (pl. Saint-Pierre).



Ci-dessus : **Germination** (Philippe Desloubière), dans le cadre de l'exposition *Vivant, végétal*.

HOTEL DE LIMUR

Thierry Le Saëc > La Canopée - Correspondance(s)



© O. CAIJO - MUSÉE DE VANNES

La Cohue, musée des Beaux-Arts, présente, à l'Hôtel de Limur, une rétrospective du travail de Thierry Le Saëc consacrée au livre d'artiste. Pour Marie-Françoise Le Saux, Conservateur en chef des musées de Vannes, « *ces livres sont un style, reconnaissable comme la griffe d'un grand couturier. Ils ont l'élégance des beaux papiers, des formats justes, la précision du rythme dans l'alternance des images et des textes. Dix ans d'un travail exigeant se trouvent réunis dans cette exposition **Les éditions de La Canopée - correspondance(s)**. Plus d'une centaine de beaux livres où s'égrènent les grands noms de l'art du XXe siècle et les signatures de jeunes artistes d'aujourd'hui. En 2006, Les Champs Libres à Rennes présentaient "Ce que les images ignorent, livres d'artistes de Thierry Le Saëc (1990 - 2005)" accompagné d'un important catalogue. Aujourd'hui, le musée de Vannes, dans ce nouveau lieu qu'est l'Hôtel de Limur, ouvre une série d'expositions consacrées à la suite de ce parcours, en présentant les livres édités de 2006 à 2015, et, en regard, un certain nombre d'œuvres qui éclairent ce parcours* ». **Jusqu'au dimanche 24 mai, Hôtel de Limur (31 rue Thiers). Exposition ouverte de 13 h 30 à 18 h les vendredis, samedis et dimanches. Exposition ouverte du mardi au dimanche pendant les vacances scolaires. Entrée libre.**



© O. CAIJO - MUSÉE DE VANNES

Rencontres autour des éditions de la Canopée

Le livre d'artiste : collection publique/collection privée. *Avec Sarah Toulouse (conservatrice du fonds patrimonial de la médiathèque de Rennes métropole, Les Champs libres), Marie-Françoise Le Saux (conservatrice en chef des musées de Vannes) et Thierry Médina (collectionneur).* **Samedi 18 avril à 15 h, Hôtel de Limur.**

Le livre d'artiste : 5 expériences singulières. *Avec Wernher Bouwens (plasticien, lithographe, éditeur de livres d'artiste - Pays Bas/France), Françoise Despalles et Johannes Strugalla (éditions Despalles - Allemagne/France), Pierrette Turlais (éditions Artulis - France), Yves Picquet (plasticien, éditions Double Cloche - France/Bretagne) et Thierry Le Saëc (éditions de la Canopée - France/Bretagne).* **Samedi 23 mai à 15 h, Hôtel de Limur.**

ANIMATION DU PATRIMOINE

SAMEDIS D'ART ET D'HISTOIRE

→ ***Les coulisses du Palais des arts et des congrès.*** Conçu par l'architecte Henri Auffret, le Palais des arts et des congrès a été inauguré le 9 juin 1971. Le bâtiment ouvre ses portes et ses coulisses pour faire découvrir au public la face cachée de ses entrailles. ***Samedi 11 avril à 15 h.*** *Rendez-vous : Palais des arts et des congrès, place de Bretagne.*

→ ***Sur les traces de l'entreprise Groleau - circuit en bus.*** Installée à Vannes dans les années 20, l'entreprise Groleau met en œuvre la construction de bâtiments aux destinations spécifiques : le central téléphonique (av. de la Marne), la station de captage d'eau (av. de Verdun) mais aussi un immeuble de logements pour son personnel. Le parcours en bus s'achèvera par la découverte de quelques documents conservés aux Archives municipales de la ville. ***Samedi 23 mai à 15 h.*** *Rendez-vous : rue Francis Decker (parking des autocars), en face des Remparts. Réservation obligatoire. Nombre de places limité.*

VISITES GUIDÉES

→ ***Visite de la ville ancienne. A 15 h, tous les samedis d'avril à juin.*** *Rendez-vous : Musée de la Cohue, pl. Saint-Pierre.*

→ ***Les interdits des fortifications. A 15 h, tous les mercredis d'avril à juin.*** *Rendez-vous : Musée de la Cohue, pl. Saint-Pierre.*

CROQUEZ VANNES

30 minutes de découverte, deux jeudis par mois à 12 h 45.

→ Tarif : **2 €.**

❏ **La place Lyautey.** ***Jeudi 7 mai.*** La création de la place Lyautey fait partie du projet d'exécution, commencé en 1923, pour désenclaver les faubourgs médiévaux. Des immeubles des années trente et 40 bordent cette place polygonale. *Rendez-vous : 7 place Lyautey.*

❏ **La Tour du Connétable.** ***Jeudi 28 mai.*** Intégrée à la muraille orientale de la ville, cette majestueuse tour fut pensée lors de l'agrandissement des remparts, engagé à la fin du XIVe siècle. Cependant, ses caractéristiques architecturales font apparaître qu'elle fut réalisée plus tard, sous le règne du duc Jean V (1399-1442). *Rendez-vous : Tour du Connétable - rue du Rempart.*

❏ **Place Sainte-Catherine.** ***Jeudi 11 juin.*** Bordée par la chapelle de la Congrégation, le presbytère de l'église Saint-Patern et l'école Jules Ferry, la place Sainte-Catherine évoque par son nom l'existence d'une chapelle où fut accueilli, en 1418, Saint Vincent-Ferrier. *Rendez-vous : 2 place Sainte-Catherine.*


La Tour du Connétable

© FRANÇOIS LE DIVENAH

LES PETITS DÉCOUVREURS DU PATRIMOINE

→ Activités pour les 4 - 12 ans pendant les vacances de printemps. Les rendez-vous ont lieu à La Cohue - Musée des Beaux-Arts, 9 place Saint-Pierre. Inscriptions à partir du 2 avril au 02 97 01 64 00.

Pour les 7-12 ans. *1, 2, 3, croquez !* (les mardis 14 et 21 avril à 15 h), *Apprenti graveur* (les jeudis 16 et 23 avril à 15 h), *L'hermine et sa bande* (les vendredis 17 et 24 avril à 15 h).

Pour les 4-6 ans. *Histoire d'enseignes* (les mardis 14 et 21 avril à 15 h), *Le rempart en construction* (les jeudis 16 et 23 avril à 15 h), *La ménagerie dans la ville* (les vendredis 17 et 24 avril à 15 h).

TARIFS. Visites guidées de la ville : 5,50 € ; 3,50 € (18-25 ans) ; gratuit (- de 18 ans). Pass patrimoine : 43 € pour 10 visites (valable 2 ans). Club des petits découvreurs du patrimoine : 3,50 € (10 activités : 26,50 €). Croquez Vannes : 2 €.

RENSEIGNEMENTS. Service patrimoine, les Lavoirs, 15 rue Porte Poterne. ☎ 02 97 01 64 00. Ou (pour les visites au musée) : musée de La Cohue, pl. Saint-Pierre. ☎ 02 97 01 63 00.

Nuit européenne des musées > Samedi 16 mai de 20 h à minuit

A l'occasion de la Nuit européenne des musées, qui aura lieu le 17 mai prochain, la Ville de Vannes propose au public de parcourir gratuitement les musées municipaux de 20 h à minuit. Les curieux auront ainsi le privilège de découvrir ou redécouvrir les expositions du musée de La Cohue, de l'Hôtel de Limur ainsi que les collections de Château Gaillard, le musée d'histoire et d'archéologie. **Samedi 16 mai, musées de Vannes, de 20 h à minuit. Entrée libre.**

LE KIOSQUE

Du 12 au 31 mai

Naexus 2.0 > Le Golfe du Morbihan il y a 7 000 ans

C'est un bond de 7 000 ans en arrière, à la découverte des mégalithes du Golfe du Morbihan, que vous propose d'effectuer le Kiosque de la rive droite du port. L'exposition qu'il accueille bénéficie des avancées technologiques les plus récentes utilisées pour les recherches archéologiques. Réalisé par le Département du Morbihan, l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes et l'association *Paysages de Mégalithes* (qui œuvre pour l'inscription des mégalithes du Golfe du Morbihan et de la baie de Quiberon au Patrimoine mondial de l'UNESCO), ce dispositif à pour nom de code Naexus 2.0. Plus de détails, en Actualités, dans notre présentation de la Semaine du Golfe.

THÉÂTRE ANNE DE BRETAGNE

Voici les derniers spectacles de la Saison 2014-2015 du Théâtre Anne de Bretagne. Notez bien que les spectacles suivants sont déjà complets : **Pixel** (mercredi 8 avril), **Cirkopolis** (mercredi 29 et jeudi 30 avril) et **Alex Lutz** (dimanche 14 juin).

P = MG et AKASHA. SOIRÉE HIP-HOP. *Par les Compagnies Käfig (Mourad Merzouki) et AMCB (Adrien Mondot et Claire Bardainne).*
→ Jeudi 9 avril, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Face (plein tarif : 22 €, réduit : 14 €).

PETER VON POEHL. MUSIQUES. *Peter von Poehl accompagné de sa guitare, du violoncelliste Zach Miskin et de danseurs.* **→ Mardi 5 mai, 20 h 30. Salle Lesage. Spectacle Face** (plein tarif : 22 €, réduit : 14 €).

YANN ET ANNE QUEFFÉLEC. MUSIQUES. *Anne Queffélec : piano et Yann Queffélec : lecture.* **→ Mardi 19 mai, 20 h 30. Salle Ropartz. Spectacle Face** (plein tarif : 22 €, réduit : 14 €).

CARTE BLANCHE À CATHERINE DIVERRÈS. DANSE. *Carte blanche à la chorégraphe en résidence à Vannes.* **→ Jeudi 4 juin, à partir de 19 h 30 et samedi 6 juin, à partir de 17 h 30. Spectacle Face** (plein tarif : 22 €, réduit : 14 €).

D'APRÈS UNE HISTOIRE VRAIE. DANSE. *De et avec Christian Rizzo accompagné de huit danseurs et deux musiciens.* **→ Samedi 6 juin, 21 h 30. Salle Lesage. Spectacle Face** (plein tarif : 22 €, réduit : 14 €).

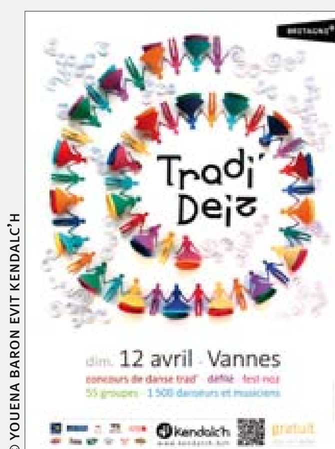

© DAVID COLAS




© HÉLÈNE PAMBRUN


© MARC DOMAGE

A NOTER. Changement d'horaires de la billetterie du Théâtre Anne de Bretagne. Depuis le 23 février dernier, les horaires de la billetterie du Théâtre Anne de Bretagne (place de Bretagne) ont changé. Vous pourrez dorénavant venir acheter ou retirer vos places au guichet du TAB, **du mardi au vendredi de 12 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h** (sauf jours fériés et fermetures administratives du bâtiment).
Il est toujours possible d'acheter des places sur internet à l'adresse **www.theatre-tab-vannes.com,** et ce, 24 h sur 24.



© YOUENA BARON EVIT KENDALC'H

Dimanche 12 avril

Tradi'Deiz. 1 500 danseurs attendus

Pour la 6e année consécutive, l'association Kendalc'h, en partenariat avec la Ville de Vannes, organise la première étape du championnat de danse bretonne à Vannes. Ce rendez-vous de grande importance pour les cercles celtiques n'est à manquer sous aucun prétexte car il compte pour 40 % de la note finale. Autre preuve de son importance, 1 500 danseurs, provenant de quelque 50 cercles celtiques, ainsi que de nombreux musiciens, feront le déplacement. Ce rendez-vous est l'occasion rêvée, pour le grand public, de découvrir de très beaux costumes traditionnels bretons, qu'ils proviennent de Bretagne, de Loire-Atlantique ou de la région parisienne. Des costumes qu'il sera possible d'admirer lors du grand défilé des cercles celtiques en centre-ville et du rassemblement au jardin des remparts. Pour finir cette journée en musique, le Tradi'fest-deiz (fête de jour) rassemblera les groupes et musiciens au Palais des arts et des congrès, en attendant les résultats des épreuves.

Programme du dimanche 12 avril

De 9 h 30 à 17 h. Concours de danse traditionnelle au Palais des arts et des congrès (de 2 à 6 danses évaluées en fonction de la catégorie).
L'après-midi. Initiation aux danses sur l'esplanade
17 h 15. Grand défilé dansé en costumes. Près de 1 500 danseurs défileront en musique de l'avenue Jean Monnet jusqu'au port, avant de se rassembler au jardin des remparts.
18 h. Temps fort (musique et danse) **au jardin des remparts.**
19 h 30. Tradi'fest-deiz au Palais des arts et des congrès (espace du Golfe).
21 h. Résultats du concours au Palais des arts et des congrès.

CONFÉRENCES

→ BRETAGNE VIVANTE - RÉSERVE NATURELLE DE SÉNÉ - UBS



CYCLE LES RENDEZ-VOUS D'HISTOIRE NATURELLE.

Conférences organisées par Bretagne Vivante, la Réserve naturelle des Marais de Séné et l'Université de Bretagne Sud.

Plancton marin et pesticides : quels liens ? *Par Geneviève Arzul, cadre de recherche en hydrobiologie et Françoise Quiniou, cadre de recherche, IFREMER Brest.* Les résidus des pesticides utilisés en agriculture se retrouvent progressivement dans les eaux douces, puis estuariennes et côtières. Quelles en sont les conséquences ? **Mercredi 8 avril, 20 h 30, amphithéâtre Yves Coppens (UBS, campus de Tohannic). Entrée libre.**

L'agriculture vue par les fourmis. *Par Freddie-Jeanne Richard, maître de conférences, laboratoire écologie et biologie des interactions de l'Université de Poitiers.* En accumulant dans leurs nids des restes d'animaux et des plantes, les fourmis contribuent à l'enrichissement du sol en carbone, azote et phosphore. De vraies agricultrices ! Cette conférence sera l'occasion d'échanger sur l'univers des fourmis et, notamment, des fourmis champignonnistes. **Mercredi 6 mai, 20 h 30, amphithéâtre Yves Coppens (UBS, campus de Tohannic). Entrée libre.**

CAFÉS NATURE - "BARVARDAGES".

Conférences organisées par la section du Pays de Vannes de Bretagne Vivante. Rendez-vous au bar brasserie *Au Tableau*, 7, rue Jean Perrin (parking du Carrefour market de Tohannic). Entrée libre.

Les Lichens, patrimoine naturel oublié de la biodiversité. *Par Jean Yves Monnat, naturaliste et universitaire.* Les lichens sont des champignons qui ont fait affaire avec des algues, ce qui permet d'occuper des habitats d'apparence stérile et de vivre en pleine lumière. **Vendredi 10 avril, 20 h 30.**

Le violet breton. *"Un bécasseau qui mène une « vie ollé ! » et qui vit au lait de l'écume marine". Par Jean-Pierre Annézo et Bernard Illiou de Bretagne vivante.* **Vendredi 12 juin, 20 h 30.**

→ CONFÉRENCES - UBS

CYCLE PLANÈTE CONFÉRENCES

Cycle de conférences, ouvert à tous et gratuit, proposé par l'Université de Bretagne Sud. Elles ont lieu dans l'amphithéâtre Yves Coppens (UBS, campus de Tohannic). Renseignements sur le site Internet de l'UBS : www.univ-ubs.fr, rubrique Vie culturelle, La culture scientifique, Planète conférences.

Géothermalisme, hydrothermalisme et figures associées. *Par Sandrine Brigaut, médiatrice scientifique, conférencière et Docteur en hydrologie.* A la découverte des mécanismes et forces qui s'affrontent sous nos pieds et dont les geysers, entre autres, en sont la manifestation. **Mardi 7 avril, 20 h. Entrée libre.**

→ ARCHIVES MUNICIPALES

L'INVITÉ DU JEUDI.

Conférences organisées par l'ADAPH (Association pour la diffusion et l'animation du patrimoine historique du Morbihan) et les Archives municipales.

Une histoire des marais salants de Séné. *Par Gildas Buron.* **Jeudi 16 avril, 17 h 30, Archives municipales** (12 avenue Saint-Symphorien). 02 97 01 62 50. Entrée libre.

Visite des marais de Séné. Jeudi 23 mai. Renseignements : 02 97 01 62 50.

La Saison des Carmes



Comme une goutte de mercure un peu inquiète… Játékok de György Kurtág. Œuvre pour piano interprétée par l'ensemble Offrandes. Direction et adaptation : Martin Moulin. **Vendredi 3 avril à 20 h. Auditorium des Carmes, 16, place Théodore Decker.**

Histoire de Babar. Concert jeune public de Francis Poulenc. Par l'Ensemble instrumental de Vannes. Récitante : Béatrice Lafont-Steyer. Direction : Jean-Yves Fouqueray. **Jeudi 9 avril à 18 h 30. Auditorium des Carmes, 16, place Théodore Decker.**


Quatuor Icare

Quintessence, Mozart - Brahms. Par le Quatuor Icare. Avec Pascal Jolivet et Catherine Trovel (violons), Bertrand Le Conniat (alto), Virginie Bédrine (violoncelle) et Michel Fiol (clarinette). **Jeudi 21 mai à 20 h. Auditorium des Carmes, 16, place Théodore Decker.**

Jazz N' Electro Harp. Par Magali Zsigmond (harpe), Patrick Manet (contrebasse) et Luc Diabira (batterie). **Vendredi 12 juin à 20 h. Auditorium des Carmes, 16, place Théodore Decker.**

TARIFS ET RÉSERVATIONS.

Tarifs : 13 € et 10 € (réduit). Réservations à la billetterie du Palais des arts et des congrès (pl. de Bretagne) ou par téléphone au 02 97 01 62 00.

Mercredi 22 et jeudi 23 avril

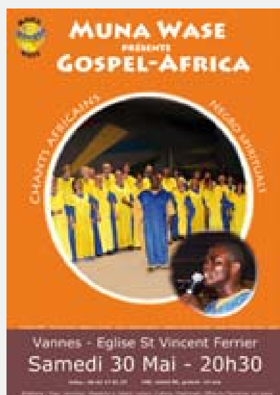
Frank Muschalle en piano solo



Frank Muschalle, le pianiste virtuose de boogie-woogie, revient à Vannes, pour la 8e année consécutive, à l'invitation de l'amicale franco-allemande du Comité de jumelage Vannes-Cuxhaven. C'est en solo cette fois que le pianiste allemand se produira, le temps de deux concerts, à l'Auditorium des Carmes. Une salle qu'il affectionne particulièrement et où il pourrait, nous ont glissé les organisateurs, enregistrer son premier cd en solo et en public. Ces deux concerts s'annoncent une nouvelle fois très endiablés, surtout quand on connaît la capacité de Frank Muschalle à tirer les notes les plus entraînantes du grand Bösendorfer du Conservatoire, son piano de prédilection. **Mercredi 22 et jeudi 23 avril, 20 h 30, Auditorium des Carmes, pl. Théodore Decker. Tarif unique : 15 €. Réservations/informations : 02 97 44 80 40. Billetterie : librairie Cheminant (19 rue Joseph le Brix) ou sur place, le soir même, dans la limite des places disponibles.**

Samedi 30 mai à Kercado

Concert de la chorale Muna Wase



Muna Wase, fondée en 2002 à Vannes, est une chorale qui compte aujourd'hui une quarantaine de membres. Son répertoire est composé de chants africains, de negro-spirituals et de gospels. Depuis sa création, Muna Wase, qui signifie en dialecte Douala (région côtière du Cameroun), « Les enfants du monde », s'emploie à soutenir et accompagner des actions solidaires et humanitaires par des concerts donnés dans toute la Bretagne au profit du Sidaction, du Téléthon, des Restos du cœur, des handicapés du Cameroun… Depuis 2008, elle participe également à des projets de développement au Cameroun, pays d'origine de son chef de chœur, Christian Meli. Le dernier en date est la construction d'une bibliothèque dans un village isolé de l'Ouest du pays. Une partie des bénéfices du prochain concert de la chorale, le samedi 30 mai, y sera consacrée.
Samedi 30 mai à 20 h 30, église Saint Vincent Ferrier à Kercado (59, rue des Vénètes). Entrée : 10 € ou 8 € (réduit). Gratuite pour les moins de 12 ans. Billets en vente sur place et en prévente à l'Office de tourisme, libraire Cheminant, Fnac, Carrefour, Leclerc et Super U. Renseignements : 06 62 17 01 37 ou sur www.facebook.com/munawasevannes

Concert de l'Orchestre de chambre de Vannes



Les derniers rendez-vous de la saison 2014-2015 de l'Orchestre de chambre de Vannes auront lieu les 12 et 13 juin prochains à l'église Saint Vincent Ferrier à Kercado. Au programme de ces deux représentations pour chœur et orchestre : Rutter (*airs traditionnels anglais et irlandais*) et Mendelssohn (*Symphonie n° 2 « Lobgesang » pour chœur, solistes et orchestre)*. L'Orchestre, dirigé par le violoniste Stéphane Charles, sera accompagné de l'ensemble vocal Bel Canto, dirigé par Anne-Françoise Charles-Brault.
Vendredi 12 et samedi 13 juin, 20 h 45, église Saint-Vincent-Ferrier (rue G. Le Bartz). Tarifs : 12 € (le soir du concert) ; 10 € (prévente) ; 4 € (+ de 12 ans, étudiants, chômeurs) ; gratuit (moins de 12 ans et élèves du Conservatoire de moins de 18 ans). Réservations à la Librairie Cheminant (02 97 42 74 11), 15 jours avant le concert. Billetterie sur place le jour même.

Vendredi 17 avril

Le Chœur d'hommes du Pays vannetais accueille la soprano Jolanta Kowalska



Lors de son prochain concert à Vannes, le 17 avril à l'église Saint-Vincent-Ferrier, le Chœur d'hommes du pays vannetais accueillera la soliste soprano Jolanta Kowalska. Cette jeune polonaise avait déjà conquis le public vannetais, avec sa voix cristalline et éthérée, lors de sa venue en 2011 et 2013. Lauréate de plusieurs 1ers prix de chants dans différentes villes d'Europe, elle est, depuis 2003, membre de la Capella Cracoviensis dirigé par Stanislaw Krawcsznski. Elle a aussi, entre autres faits d'armes, accompagné Marc Minkowski et ses Musiciens du Louvre Grenoble lors d'une tournée en Europe. Pour ceux qui ne pourraient assister au concert vannetais, Le Chœur d'hommes et la cantatrice se produiront également le dimanche 19 avril à 17 h 30 à l'église Saint-Michel de La Roche Bernard et le mardi 21 avril à l'église Saint-Saturnin de Sarzeau.
Vendredi 17 avril, 20 h 30, église Saint-Vincent Ferrier (rue Guillaume Le Bartz). **Tarif : 15 €, gratuit** (moins de 18 ans). **Billetterie à l'Office de Tourisme** (rive droite du port), **à la librairie Cheminant** (rue Joseph Le Brix) **et sur place le soir du concert** (dans la limite des places disponibles). Renseignements : www.chpv.asso.fr

Du 22 au 31 mai

3e Festival *Itinéraires*



L'Académie de musique et d'arts sacrés, basée à Sainte Anne d'Auray, organise la 3e édition de son festival *Itinéraires, musiques et patrimoine en Morbihan*. Du 22 au 31 mai, plusieurs lieux remarquables du patrimoine morbihannais accueilleront ainsi des concerts proposant au public une découverte de style variés (musique baroque, romantique, post-romantique, Renaissance, traditionnelle…). Trois concerts sont prévus dans le Pays de Vannes. Ils entraîneront le public de la fin de la période baroque, avec Jean Barrière, au post-romantisme de Francis Poulenc. Voici le programme.

Romantique ?... Et après ?...

Autour du *Concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales* de Francis Poulenc. Avec Michel Jézo (orgue) et l'Orchestre à cordes des élèves de 3e cycle des Conservatoires à rayonnement départemental de Vannes et Lorient. Direction : Laurent Goossaert. **Samedi 23 mai à 20 h 30, à la Cathédrale de Vannes. Gratuit.**

Récital de piano

Autour de la musique sacrée de Franz Liszt (1811-1886) et César Franck (1822-1890). Avec Fabrice Bourlet (piano). **Samedi 23 mai 2015, 17 h, église de Surzur. Libre participation aux frais.**

« Le voyage en Italie »

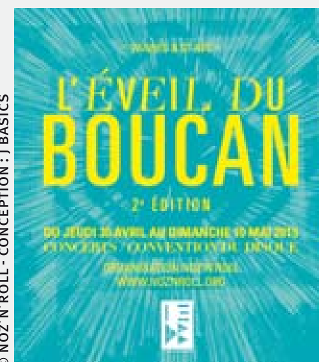
Jean Barrière (1701-1747) : *sonates pour le violoncelle et pour le pardessus de viole avec basse continue* et autres sonates… Par *Les Basses Réunies*, direction : Bruno Cocset **Mardi 26 mai, Chapelle Notre-Dame du Loc, Saint-Avé. Libre participation aux frais.**

Concert tango et musiques folkloriques d'Argentine

L'association Amigos de España organise, le 6 juin prochain, un concert de musique populaire argentine avec le duo Mercadante-Risueño. Marcelo Mercadante (bandonéon) et Amando Risueño (guitare et chant) feront découvrir au public les chants de la Plata et les tangos porteños. La soirée se terminera par une milonga avec initiation au tango. **Samedi 6 juin, 20 h 30, Centre socioculturel Henri Matisse** (rue Émile Jourdan). **Concert payant (participation aux frais). Renseignements par téléphone** au 06 89 68 11 45 **ou par courriel à l'adresse** amigos.de.espana@gmail.com.

Du 30 avril au 10 mai

2e édition de L'Éveil du boucan



© NOZ'N'ROLL - CONCEPTION : J BASICS

L'association Noz'n'Roll organise, du 30 avril au 10 mai, la deuxième édition de son festival *L'Éveil du boucan*. Lors de ce festival, trois temps forts seront proposés. Le premier aura lieu du 30 avril au 2 mai. Il invitera le public à venir découvrir des concerts gratuits dans plusieurs bars vannetais. Le Vieux Safran, le Paddy, les Valseuses, le John, le Chat qui Grogne, le Buveur de Lune, l'Artimon et le Funky Monkey proposeront une programmation faisant la part belle aux musiques actuelles. Le second temps fort aura lieu le week-end suivant. Il mettra les musiques électroniques à l'honneur à l'occasion d'un concert, payant cette fois, organisé au Piano Barge (allée Loïc Caradec, au Parc du Golfe). Enfin, pour clôturer le festival, l'association Noz'n'Roll organisera, le dimanche 10 mai à l'Echonova, sa 5e convention du disque. **Programmation complète sur le site : www.noznroll.org**

Malagasy Gospel, en concert à Vannes le 5 juin



La Chorale malgache, Malagasy Gospel, sera en concert à l'église Saint-Vincent Ferrier (Kercado), vendredi 5 juin à 20 h 30. Cette chorale est constituée d'une vingtaine de jeunes filles et adolescentes, de 13 à 22 ans, issues des quartiers les plus défavorisés de Tuléar (Sud-Ouest de Madagascar). Tout a commencé il y a sept ans par une simple activité extrascolaire qui s'est transformée en un projet beaucoup plus ambitieux à la suite d'une tournée à succès en Espagne. Depuis, Malagasy Gospel part chaque année en tournée en Europe. En 2015, 20 concerts seront au programme de sa tournée en France, en Belgique et en Suisse, qui débute le 30 mai prochain. Le répertoire de la chorale est composé de chansons a cappella en malgache, français, anglais et zoulou, accompagnées d'une chorégraphie et d'une mise en scène haute en couleurs.

Les bénéfices des concerts de Malagasy Gospel servent à financer des projets de solidarité et de développement durable, comme le programme Bel Avenir qui conçoit et met en œuvre des actions en faveur de l'éducation, de la santé ou encore de la lutte contre l'exploitation infantile, à Tuléar, ville préfecture de la région la plus pauvre de Madagascar.

Vendredi 5 juin, 20 h 30, église Saint-Vincent Ferrier, rue Guillaume Le Bartz. Tarifs : 12 €, 8 € (étudiants, demandeurs d'emploi, personnes handicapées), gratuit (moins de 12 ans).

L'ALTERNANCE

BUDGET 2015 : LA MAJORITÉ UMP REVOIT SES ENGAGEMENTS A LA BAISSE MAIS AUGMENTE LES IMPÔTS ET LA DETTE !

Après les mirages d'une campagne de slogans sans vision d'avenir pour Vannes, la majorité UMP révèle, à peine un an plus tard, sa vraie nature : des artifices de communication qui confinent à la manipulation politicienne et une gestion au coup par coup qui dégrade la situation financière de la ville tout en mettant à contribution les Vannetais.

UN MAGICIEN DES CHIFFRES QUI NE TROMPE PERSONNE

Tout en approuvant la nécessité d'efforts financiers partagés par les collectivités locales, la droite vannetaise ne cesse de critiquer la baisse des dotations de l'État. Lors du conseil municipal de février, un chiffre calculé par le Maire suffisait à résumer la situation : 13 000 euros par jour en moins pour faire fonctionner les services municipaux ! Mais ce qu'il a oublié de préciser, c'est que **la hausse des rentrées fiscales dépasse de très loin cette baisse**. D'un côté, une réduction de 1,2 million d'euros de dotations. De l'autre, une augmentation de 1,6 million d'euros du produit des impôts locaux, 240 000 euros supplémentaires au titre de la taxe de séjour, 100 000 euros de plus pour la taxe sur l'électricité, 200 000 euros sur les droits de mutations, 50 000 euros sur les droits de stationnement, soit 2, 2 millions d'euros… **La différence ? +1 million d'euros dans les caisses de la ville**, c'est-à-dire 2 700 euros de plus par jour pour cette année !

UN BUDGET SANS CAP

S'agissant de la section de fonctionnement, en dehors des transferts de personnels, petite enfance ou budgets annexes, **aucune impulsion significative à défaut d'être nouvelle.** D'une certaine manière, heureusement que l'État est là pour favoriser de salutaires évolutions : temps d'activités périscolaires pour lutter contre les inégalités scolaires, conseils citoyens pour donner la parole aux habitants… **Nous nous interrogeons par ailleurs sur les nouveaux moyens effectivement déployés pour Kercado qui avaient pourtant été annoncés lors du débat d'orientations budgétaires mais qui n'apparaissent pas dans ce budget**. Nouvelle promesse non tenue !

S'agissant de la section d'investissement, nous retrouvons la même logique de reconduction rationnée et dépourvue d'idées. Si nous retranchons les 5,9 millions d'euros de subventions consacrés au tunnel de Kérino et pour lesquels la ville ne fait office que de boîte aux lettres pour Vinci, le volume financier est même en recul sensible par rapport à 2014. Et **le seul investissement nouveau et notable pour 2015 consistera à acheter des caméras de vidéosurveillance** dont une grande partie remplacera les précédentes acquises il y a 6 ans à peine… De surcroît, si les caméras peuvent être utiles dans certaines circonstances, elles ne permettent pas de garantir seules la sécurité et la tranquillité publiques. Concernant les budgets annexes, **le recul des investissements pour l'eau et l'assainissement, à hauteur 600 000 euros, constitue aussi un mauvais signal** alors que les besoins demeurent très importants et que la dégradation de la qualité des eaux exige que chaque collectivité assume pleinement ses responsabilités.

UNE SITUATION FINANCIÈRE QUI SE DÉGRADE ET DES IMPÔTS EN HAUSSE

Contrairement à ce que l'UMP vannetaise veut faire croire, la situation financière de la ville se détériore nettement. **A tel point que le Maire a été dans l'obligation d'augmenter sensiblement les impôts, reniant sa principale promesse de campagne.** La réduction de 50 % de l'abattement général à la base décidée en septembre dernier - et nous avons été les seuls à voter contre - conduira les Vannetais à acquitter une taxe d'habitation bien supérieure en 2015 ! Rappelons-le, les bases progressent de plus de 10 % cette année quand la hausse ne dépasse pas 2 ou 3 % sur la plupart des territoires. Mais cela ne suffit pas à expliquer le 1,6 million de recettes supplémentaires, soit +6,2 % par rapport à 2014 : le nombre d'habitants n'ayant pas augmenté, ce sera donc bien 1,6 million d'euros prélevés en plus chez les contribuables !

Les ratios financiers – des indicateurs fort utiles, dont certains ont opportunément disparu lorsque l'on compare la délibération 2015 à celle présentée en 2014 – nous permettent d'y voir plus clair. **L'endettement a bondi de 9,8 millions d'euros, soit une hausse de 16 %**, pour s'établir à plus de 66 millions d'euros. Alors que la moyenne de la dette des villes de la même taille s'établit à 1 139 euros/habitant, Vannes la dépasse désormais avec 1 211 euros/habitant. Plus grave encore, **la chute libre de l'épargne nette, dont on ne s'étonne pas qu'elle ne figure plus dans les bordereaux, contrairement à l'année dernière. Elle s'établit ainsi à 185 120 euros, soit - 84 % !** La ville autofinance donc moins de 1 % de ses investissements contre 5,1 % en 2014 ! Des craintes confirmées par **la capacité de désendettement, en nette hausse par rapport à 2014 et qui s'établit désormais à 11,83 ans, dans la fourchette considérée comme critique**, alors même que la charge financière très lourde du partenariat public-privé pour le tunnel de Kérino n'est pas encore intégrée !

Alors que ce budget aurait dû fixer le cap du mandat et préparer l'avenir, il ne fait que multiplier des rustines pour tenter de colmater les brèches des imprévisions et des choix hasardeux d'une droite sans boussole.

UNE AUTRE VOIE POUR VANNES ET LES VANNETAIS

Opposition constructive, nous avons formulé plusieurs propositions fortes depuis le début de ce mandat pour réduire les dépenses et améliorer l'efficacité de l'action publique.

S'agissant tout d'abord de l'enveloppe budgétaire allouée au paiement des indemnités des élus. Après la hausse de 17 % en 2014, **nous constatons à nouveau une progression de 6,2 % pour un total de 773 000 euros** contre 728 000. Ce n'est pas acceptable alors qu'il est demandé à chacun de faire des efforts. Nous rappelons notre proposition de **réduire de 30 % la rémunération du Maire**, la plus lourde, et qu'il cumule avec ses indemnités de vice-président de Vannes agglo et de président de Vannes Golfe Habitat.

Après les terribles événements qui ont frappé notre pays au début du mois de janvier, il nous semble **indispensable que notre collectivité se mobilise pour la promotion des valeurs républicaines.** Nous suggérons de consacrer une partie des Temps d'Activité Périscolaire du 3e trimestre à des activités autour de la laïcité, de la liberté de la presse, de l'ouverture sur le monde, dans l'esprit de l'initiative menée par le CMJ le 7 mars dernier. La ville devrait aussi se saisir des événements qu'elle organise, comme le Salon du Livre, pour offrir des temps d'échanges autour de la liberté d'expression, de la laïcité, des droits de l'Homme…

Nous espérons par ailleurs que la ville se positionnera sur l'appel à projet national lancé pour le financement de **l'Économie Sociale et Solidaire**, à travers un projet de **pépinière de l'ESS à Kercado,** tant les attentes en matière d'emploi sont fortes et les talents nombreux dans ce quartier.

En matière d'investissements, nous renouvelons notre appel à **développer la mutualisation des équipements et des services.** Après de longs mois d'atermoiements, le Maire semble désormais décidé à se ranger à notre proposition de **faire du stade de la Rabine la maison commune du VOC et du RCV.** Mais il faut aller plus loin et plus vite, en installant une pelouse hybride qui réduira les frais d'entretien et permettra d'utiliser cet équipement pour des événements autres que sportifs.

Simon UZENAT, Christian LE MOIGNE, Micheline RAKOTONIRINA, Franck POIRIER, Roland FAUVIN - 2 rue du Moulin, 56 000 Vannes. www.vanneslalternance.org - Courriel : vanneslalternance@gmail.com - Tel. 06 17 71 88 71.

VANNES BLEU MARINE

TRÈS « CHERS » SYNDICATS

Michel Gillet, élu dans la majorité écrivait en 2002 dans son Livre « Un flic parle » ***Voulons nous voir appliquer partout la loi du plus fort ? Non, c'en serait fini de la démocratie !*** Ou encore, « ***Qui ne gueule pas la vérité se fait le complice des menteurs et des faussaires*** ». Je vais donc **Gueuler, et ne pas me faire complice** de pratiques qui me semblent scandaleuses. Alors que la ville se doit de faire des économies. M. Robo distribue aux syndicats des subventions. Pire, il les renouvelle d'années en années sans demander le moindre bilan alors que la loi l'y oblige. Je ne puis accepter que l'on cherche à s'attacher la « bonne humeur » des syndicats en les gratifiant de largesses incroyables. Je ne puis accepter que pour la majorité en place, les syndicats soient des partenaires plus importants que notre police. Je ne puis accepter qu'à Vannes, les garants de votre sécurité officient dans les caves de l'hôtel de ville, alors que dans un même temps, il est mis à la disposition des syndicats plus de 900 m² de bureaux en plein centre-ville avec jardin.

LE GRAND PATRON !

Il n'y a rien de plus irritant pour l'élu des oubliés, des proscris de l'emploi, que je suis, d'entendre la majorité justifier l'augmentation des émoluments du maire, sous le fallacieux prétexte qu'il est le deuxième employeur de Vannes. Monsieur Robo et son équipe oublient sciemment que ce sont les administrés qui sont les premiers employeurs, les payeurs. Le maire de Vannes ne doit pas être très au fait de la vie en entreprise ! Si c'était le cas, il saurait que les employeurs, les Vrais, payent le RSI, que ces patrons sont soumis à un grand nombre de taxes, à la concurrence du marché, au risque de tout perdre. Mais il l'ignore, car lui n'est soumis à rien hormis augmenter les taux d'imposition, ou le montant des amendes de stationnement. Il est bien plus confortable pour lui de gérer des impôts que de rechercher des clients pour remplir un carnet de commandes. Il est également indécent de constater que Monsieur Robo, Maire à plein-temps (selon Lui) cumule plusieurs emplois rémunérés par vos impôts, comme celui de vice-président de l'agglomération et président du CCAS alors qu'un contribuable lorsqu'il n'est pas privé d'emploi n'a, le plus souvent, qu'un seul employeur. Ce n'est pas demain que les plus nantis baisseront leur rémunération pour participer à l'effort national.

REST IN PEACE (R.I.P).

Enfin, une pensée émue pour les Soldats **Marcel AMARU** et **Jacky HUMBLOT**, Marsouins du 3e RIMa, qui ont perdu la vie, il y a 20 ans (le 27 mai 1995), en Ex Yougoslavie lors de l'assaut du pont de Verbania et ce alors qu'ils étaient engagés au service de la Paix. Les hommes de ce Régiment incarnent l'abnégation et le sens du devoir accompli, animés d'une détermination qui fait honneur à notre Nation. Partout où ils sont déployés ils officient au service de la liberté des peuples et ce parfois jusqu'au sacrifice suprême. Ne les oublions pas !

Bertrand IRAGNE, chef de file **Front National** - (SPF) **Sans Permanence Fixe - 56 000 VANNES.** Mob : 06 98 37 32 46 Courriel « bertrand.iragne@vannesbleumarine.fr »

VANNES AU CENTRE

BUDGET 2015 :

ECONOMIE – EMPLOI

Avec un endettement contenu et des conditions d'emprunt très favorables (taux exceptionnellement bas), la ville se devait d'agir pour optimiser l'activité des entreprises et l'emploi. Hélas, la municipalité nous propose un budget d'investissement grippé. Sur les 20 M€ annoncés (affichage habituel pour Vannes), nous savons très bien qu'en réalité la dépense sera inférieure de 30 %.

CULTURE

Y'a-t-il encore du monde pour s'occuper de la culture à Vannes ? Le budget 2015 affiche une restriction de personnel à hauteur de 200 000 € au regard de l'an dernier. De plus, la municipalité diminue de 7 % le budget du Théâtre Anne de Bretagne tout en lui transférant des charges supplémentaires sans les recettes attenantes. Certes, la construction des médiathèques de Ménimur et de Beaupré est positive. Mais, c'est l'arbre qui cache la forêt.

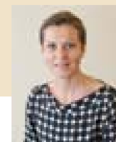
SÉCURITÉ DANS LES QUARTIERS

Vannes est en proie à des violences urbaines récurrentes et aux trafics de drogue dans les quartiers. Au vu de ces événements, l'inertie du maire est incompréhensible. En effet, à la lecture du budget, nous constatons entre autres :

- Aucun engagement en matière d'effectifs supplémentaires de policiers municipaux,
- Des crédits Jeunesse en baisse.
- Absence de moyens pour développer des équipes de prévention et pour créer des unités de médiation sociale.

Le maire annonce de nouvelles caméras de vidéosurveillance mais, seront-elles efficaces ? Au vu des trafics sous l'œil des caméras au centre commercial de Kercado, nous sommes en droit d'en douter. Reconquérir les quartiers, recréer un sentiment de sécurité, lutter contre la délinquance nécessitent une présence humaine accrue sur le terrain.

Nicolas Le Quintrec - Permanence sur rendez-vous :
14, place de la République - Vannes. Tel : 06 70 90 28 94.
Mail : vannes.au.centre@gmail.com



ANNE LE DIRACH - *Maire-adjointe chargée de la communication et du développement numérique*

Piscine de Kercado



© FRANÇOIS LE DIVENAH

« Monsieur le Maire. Je fréquente régulièrement la piscine de Kercado, vous serait-il possible de faire réparer la serrure du local de douche individuelle. Cette serrure est totalement rouillée et de ce fait rend inutilisable la cabine de douche. » **M. Régis G.**

« Monsieur. Nous vous remercions de nous avoir fait part d'un souci de rouille sur la serrure d'une porte de la piscine de Kercado. Nous vous précisons que le service technique des piscines a d'ores et déjà procédé au remplacement de la pièce défectueuse. Pour tout autre remarque ou dysfonctionnement, nous vous invitons à le signaler à l'agent d'accueil qui se chargera de relayer l'information auprès du responsable des piscines. »

Circulation difficile aux heures de pointe

« Monsieur le Maire. Je me permets de vous écrire non pas pour louanger tous les bienfaits existants ou mis en place dans la vie vannetaise, mais plutôt pour aborder un point noir qui prolifère depuis ces dernières années : les bouchons aux heures de pointe ! Constat : le flux de circulation s'est densifié ces dernières années notamment à cause de l'augmentation de la population périurbaine malgré tous les aménagements mis en place. Le Nord Ouest (giratoire Pompidou, boulevard Monsabert jusqu'à la zone Parc Lann et Carrefour) est très facilement encombré. La mise en place prévue d'un giratoire près de la RN165 et du giratoire Pompidou n'y changera pas grand-chose. La solution payante serait à l'avenir de relier la rue Anita Conti et la route de Trehuinec soit par un pont ou un tunnel. Cela demanderait des aménagements routiers mais cela serait payant pour le réseau. Cela éviterait que les véhicules rejoignant ou sortant de la RN 165 et ceux rejoignant ou sortant de Vannes Nord (Pontivy, Saint-Avé, Ménimur) ne se retrouvent au giratoire Pompidou, point de passage obligé actuellement.
Autre problème : les aménagements à Ménimur sont très bien réalisés malheureusement la vitesse élevée devient récurrente pour les voitures roulant rue Eugène Delacroix. Des aménagements seraient nécessaires pour casser la vitesse. Sincères salutations. » **M. Anthony C.**

« Monsieur. Nous sommes bien conscients de cette situation. Au vu des simulations effectuées par nos services, la situation la mieux adaptée consisterait effectivement à créer une voie de liaison entre la rue Anita Conti et la route de Tréhuinec. Ce projet nécessite néanmoins un travail de fond et de longue haleine intégrant des rapprochements auprès des services de l'État et Réseau Ferré de France, des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation d'un tel projet, sans oublier, en cette période de restriction budgétaire, la prise en compte du coût financier important. Dans un premier temps, il est envisagé, dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, de créer des emplacements réservés nécessaires pour désenclaver ce secteur. S'agissant de la vitesse des automobilistes circulant rue Eugène Delacroix, nous allons demander à nos services de procéder dans le courant du deuxième trimestre 2015 à la pose d'un radar pédagogique sur cette voie. Cette mesure, outre le fait de sensibiliser pendant deux semaines les usagers, permettra également à nos services d'obtenir des informations sur la vitesse et le nombre de véhicules circulant dans cette rue. Ces résultats seront ensuite mis en ligne sur le site internet de la Ville de Vannes afin de pouvoir être consultés par les usagers. »

Multi-accueils et listes d'attentes

« Monsieur le Maire. Résidant depuis 13 mois dans votre très belle et accueillante ville, avec ma conjointe et notre fille de 2 ans, nous vous demandons de faire encore un sérieux effort pour accroître le nombre, (voir volume) de vos multi-accueils car les listes d'attentes pour obtenir une place sont impressionnantes !
Suggestion : économiser sur les stades, aux coûts d'entretien considérable par exemple, pour créer d'autres centres de multi-accueils… Votre ville rajeunira encore plus. » **M. Bertrand J.**

« Monsieur. Comme vous pourrez le découvrir dans nos prochaines éditions de Vannes Mag, et en réponse à votre courrier, un nouveau multi-accueil, d'une capacité de 35 places, verra le jour en fin d'année rue des Vénètes. La Ville œuvre donc afin d'accroître ses capacités d'accueil, en complément des divers modes de garde et d'éveil proposés par les structures publiques, privées, associatives, ou encore par les professionnels à domicile (assistantes maternelles). »

Demande de zone 20 km/h

« Monsieur le Maire. La rue François Rio, quartier de Kérino, joue fréquemment le rôle de voie de déviation et le jouera encore plus pendant les prochains travaux de l'avenue Maréchal Juin. Or notre rue est dépourvue de trottoirs et la vitesse des véhicules y est un danger constant pour les piétons. Nous vous prions donc de bien vouloir prendre un arrêté de limitation permanente de la vitesse à 20 km/h dans cette rue. » **M. Jean P.**

« Monsieur. La configuration de cette voie, notamment du fait de l'absence de trottoirs, permet son classement en zone 20. Aussi, nos services vont procéder, tout prochainement, à la mise en place d'une signalisation adéquate actant ce classement. Cette mesure, devrait permettre de faire cohabiter en toute sécurité sur cette zone de rencontre, des véhicules motorisés, des vélos et des piétons. »

Chaussée rue Jérôme d'Arradon

« Monsieur le Maire. Habitante de la rue Jérôme d'Arradon (partie collège du Sacré-Cœur), je suis réellement étonnée et surtout gênée que l'écoulement des eaux de pluie dans cette rue très fréquentée ne soit pas mieux effectué. En effet, il y a un problème sur la chaussée, à la moindre pluie des énormes flaques d'eau se forment, les voitures passent à vive allure ; certaines ont la gentillesse de s'écarter lorsqu'elles voient un piéton sur le trottoir (pas toutes malheureusement…), nous sommes sans cesse obligés de raser les murs et encore car de toute manière l'eau arrive à passer par-dessus nos portails. Serait-il possible de remédier à ce problème, d'autant plus qu'il y a un arrêt de bus (non couvert d'ailleurs) dans cette partie de rue, arrêt de bus ultra-encombré aux heures de sorties de classe… je pense également à tous ces enfants qui se font en permanence arroser. Je vous remercie de venir vérifier lors du prochain passage pluvieux et de faire le nécessaire. » **Mme Anne C.**

« Madame. Cet axe est une voie départementale dont le revêtement de chaussée a été entièrement repris en 2010. Dans le cadre de la convention qui nous lie au Conseil général du Morbihan, nos services vont procéder, dans les meilleurs délais, aux reprises ponctuelles permettant de régler ce problème. Nous transmettons néanmoins vos remarques aux services de voirie de cette collectivité ainsi qu'à Vannes Agglo pour le point concernant l'abri bus implanté dans cette rue. »

Cohabitation cycles/voitures et code de la route

« Monsieur le Maire. Dernièrement, au pont de Kérino, rive droite, j'ai failli renverser un cycliste. Il roulait à vive allure et, sans descendre de son vélo, a emprunté le passage piéton (ce qui est fréquent…). Et, de plus, ce passage piéton était au rouge !
Un grand nombre de cyclistes, le soir, à la nuit tombée, roulent sans lumière et tout vêtus de noir ! Serait-il possible de faire une campagne de sensibilisation auprès de cette population qui se met en danger ? Ce danger est particulièrement vrai aussi sur les ronds-points à cause des automobilistes. Nul n'est censé ignorer la loi mais les pouvoirs publics n'ont jamais publié nationalement les règles d'utilisation des ronds-points. Aujourd'hui, la plupart des automobilistes ignorent l'utilisation des clignotants et la loi qui interdit l'utilisation de la voie centrale si l'on ne fait pas plus du demi-tour. Et que l'on n'est pas prioritaire en changeant de file ! Le danger pour les deux roues est flagrant et spécialement pour les cyclistes tout de noir vêtus ! Comme dans certaines villes, la police ou la gendarmerie peuvent, peut-être, participer à cette information… avant de verbaliser… Salutations distinguées. » **M. Guy D.**

« Monsieur. Très régulièrement, nous faisons paraître des articles dans Vannes Mag, sur le site internet de la Ville ou nous menons des actions de sensibilisation auprès des enfants et des familles, lors de manifestations telles que la semaine de la mobilité. Vous trouverez par exemple un article paru en décembre 2014 à ce sujet. D'autres articles sont prévus dans nos prochaines publications. »



Le bon usage des ronds-points.

Perturbation du marché par le Téléthon

« Monsieur le Maire. Samedi 29 novembre 2014, je suis allée au marché, comme chaque week-end et, place des Lices, j'ai effectué mes achats chez un commerçant venant depuis des années. J'ai été très surprise quand il m'a dit : « on n'est pas là samedi, il y a le Téléthon, on nous a dit de ne pas venir ». Ceci pour tous les commerçants de la place des Lices entre autres. Comment peut-on interdire aux commerçants de vendre leurs produits, c'est leur gagne-pain (il perdait 10 % de son chiffre d'affaires de décembre 2014) et demander de l'argent pour la recherche, c'est le but du Téléthon. A l'heure de la crise, ou tous, nous avons des problèmes financiers, il est paradoxal d'empêcher les commerçants de travailler et d'un autre côté demander de l'argent pour une œuvre. A Vannes il y a l'esplanade et toute la Rabine de libre ». **Mme Martine C.**

« Madame. Vannes a été retenue parmi cinq villes pour participer à des retransmissions télévisées d'animations dans le cadre du Téléthon, et nous pouvons nous en réjouir. Ceci étant, France Télévision a souhaité retenir le cadre de la place des Lices pour s'installer. Nous avons reçu les commerçants non sédentaires, et contrairement à ce que certains ont pu affirmer, tous ceux qui souhaitaient se présenter lors du marché du 6 décembre, ont été accueillis et installés aux abords de la Halle des Lices. Nous avons conscience de ces « perturbations » qui demeurent exceptionnelles, au service d'une cause légitime et généreuse. »

Tarifs de bus et personnes handicapées

« Comment se fait-il que dans une ville telle que Vannes, une personne handicapée physique, qui ne touche que l'AAH avec son compagnon, ne puisse avoir des réductions sur la carte de bus mensuelle ? Où en est la politique pour la mobilité des handicapés ? Les aides n'existent-elles que pour les personnes handicapées en fauteuil roulant ? » **Mme Nathalie R.**

« Madame. Vous avez souhaité obtenir des renseignements sur la tarification des cartes de bus mensuelles pour les personnes à mobilité réduite. Nous vous informons que nous transmettons votre requête à Vannes Agglo, autorité organisatrice des transports urbains. »



Vous avez la parole

Merci d'indiquer vos coordonnées

Vannes, le :

Nom :

Prénom :

adresse :

Téléphone :

Courrier à adresser à : M. le Maire, Hôtel de ville - B. P. 509 - 56 019 Vannes CEDEX ou par courrier électronique : contact@mairie-vannes.fr

Monsieur le Maire,

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

Courrier des lecteurs : pas de réponses aux lettres anonymes. La municipalité a pour principe de ne pas répondre, dans le courrier des lecteurs du Vannes Mag, à des lettres anonymes, mais uniquement à des courriers signés, ayant reçu au préalable une réponse nominative.



LE PROCHAIN FESTIVAL AURA LIEU DU 25 JUILLET AU 2 AOÛT

Jazz à Vannes.
Les réservations sont ouvertes

La 36e édition de Jazz à Vannes aura lieu du 25 juillet au 2 août. Nouveauté, cette année, le festival débutera les 25 et 26 juillet au Château de Suscinio avant de retrouver ses lieux habituels : l'esplanade du port pour le concert gratuit d'ouverture, puis l'Auditorium des Carmes et le Jardin de Limur pour les quatre soirées à suivre. Le festival s'achèvera le dimanche 2 août au Domaine de Kerguéhennec, à Bignan. Avant de vous en dire plus dans notre édition estivale, qui sera diffusée à Vannes entre le 15 et le 19 juin, voici déjà, puisque les réservations seront ouvertes début avril, le programme de cette édition 2015, concocté par Vincent Mahey, programmateur de Jazz à Vannes depuis l'an dernier.

PROGRAMMATION 2015

SAMEDI 25 JUILLET

Château de Suscinio - cour - 20 h 30 : **RYTHM ALCHEMY - CRÉATION DE KEYVAN CHEMIRANI.** *Coproduction Abbaye de Royaumont, Jazz à Vannes et Conseil général du Morbihan.*

DIMANCHE 26 JUILLET

Château de Suscinio. Salle du pavement - 11 h : **DUO VINCENT SÉGAL / SYLVAIN BAROU.** Dans la prairie - 13 h : **LE PIQUE-NIQUE DE LUCKY.** Dans la prairie - 16 h : **TRIO CHEMIRANI / BAROU / EBREL**

LUNDI 27 JUILLET

Concert d'ouverture. Le port - 20 h 30 - Gratuit : **LUCKY PETERSON**

MARDI 28 JUILLET

Auditorium des Carmes - 12 h - Gratuit : **« AUTOUR DE VINCENT »**
Auditorium des Carmes - 17 h 30 : **B TO BILL / MIKE LADD - EMMANUEL BEX - NICO MORELLI**
Jardin de Limur - 20 h 30 : **DAVE HOLLAND - CHRIS POTTER- LIONEL LOUEKE - ERIC HARLAND**
Jardin de Limur - 22 h 15 : **AVISHAI COHEN**

MERCREDI 29 JUILLET

Auditorium des Carmes - 17 h 30 : **PIERS FACCINI & VINCENT SÉGAL**
Jardin de Limur - 20 h 30 : **PAOLO FRESU - OMAR SOSA - TRILOK GURT U**
Jardin de Limur - 22 h 15. **ROY HARGROVE QUINTET**

JEUDI 30 JUILLET

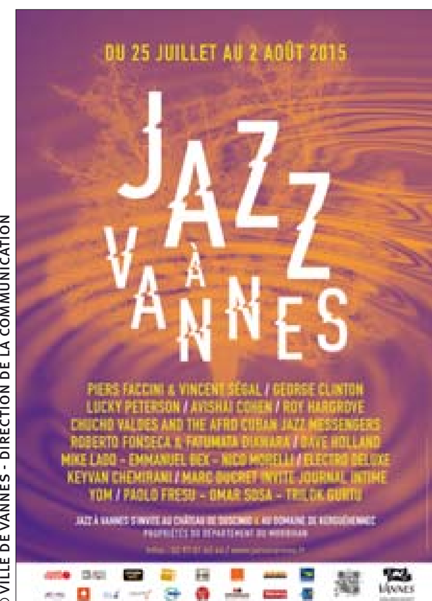
Auditorium des Carmes - 17 h 30 : **MARC DUCRET INVITE JOURNAL INTIME**
Jardin de Limur - 20 h 30 : **ROBERTO FONSECA - FATUMATA DIAWARA**
Jardin de Limur - 22 h 15 : **CHUCHO VALDES AND THE AFRO CUBAN JAZZ MESSENGERS**

VENDREDI 31 JUILLET

Auditorium des Carmes - 17 h 30 : **YOM**
Jardin de Limur - 20 h 30 : **ELECTRO DELUXE**
Jardin de Limur - 22 h 15 : **GEORGE CLINTON - PARLIAMENT FUNKADELIC**

DIMANCHE 2 AOÛT

Domaine de Kerguéhennec - 13 h-21 h : **CONCERTS DANS LE PARC, DÉJEUNER SUR L'HERBE, APÉRO-JAZZ**



© VILLE DE VANNES - DIRECTION DE LA COMMUNICATION

TARIFS PRÉVENTE RÉSEAUX

Jardin de Limur (par soirée).
Tarif plein : 32,20 €, réduit : 27 €,
- de 26 ans : 18,80 €, - de 15 ans : 14,80 €.

Jardin de Limur - Pass 4 soirées.
Tarif plein : 118 €, réduit* : 106 €.

Auditorium des Carmes.
Tarif par soirée : 11,80 €, Pass 4 soirées : 38,50 €.

LOCATIONS DES PLACES

Localement : Maison du Tourisme (quai Tabarly), Librairie Cheminant (rue Joseph Le Brix), Fnac, Leclerc, Carrefour, Magasins U, Espace Temps (Intermarché Le Poulfanc).

Par téléphone (0,34 €/mn) : 0 892 68 36 22 (France Billet) ou 0 892 390 100 (Ticketnet).

Par Internet : www.fnac.com, www.francebillet.com, www.carrefour.fr, www.ticketnet.fr, www.digitick.com.

13 et 14 juin. 2e Morbihan paddle trophy

Forts d'une première édition très réussie, les organisateurs du Morbihan paddle trophy remettent le couvert cette année. De la longue distance aux épreuves de sprint, il y en aura pour tous les goûts, dans le Golfe et le port de Vannes.



© FRANÇOIS LE DIVENAH

Une planche et une pagaie, l'équipement requis pour pratiquer du paddle n'est ni sorcier, ni dispendieux et pas très encombrant. D'autant que certaines planches sont gonflables. Ceci explique en partie l'engouement pour un sport qui peut aussi bien s'envisager sur le mode de la compétition que comme un simple loisir. Rien de plus sympa qu'une balade dans le Golfe, quand la météo est propice et que la lumière et la chaleur sont au rendez-vous. C'est tout ce qu'on espère pour le deuxième Morbihan paddle trophy programmé les 13 et 14 juin. Au passage, précisons que l'idée de balade évoquée plus haut n'est pas tout à fait appropriée concernant l'épreuve phare de ce rendez-vous sportif. C'est en effet une course de 24 km qui attend les participants de l'épreuve « Élite ». Le départ sera donné, dimanche 14 juin, sur la grande plage de Port-Navalo à 14 h 30. L'arrivée se fera à terre, sur l'esplanade du port, à l'heure du goûter pour les premiers. L'horaire a été choisi de manière à ce que les concurrents profitent du courant.

Quand les premiers passeront devant la base nautique de Toulindac, à Larmor-Baden, les concurrents de la catégorie « Raiders » pourront s'élancer. Ils auront devant eux 12 km à parcourir. Nouveauté cette année, les organisateurs ont prévu une épreuve pour les moins de 14 ans au départ d'Arradon (7 km) et dont l'arrivée, comme pour les deux autres courses, se fera à Vannes. Les organisateurs attendent entre 300 et 400 participants, soit le double de l'année dernière. Parmi eux, ils l'espèrent, figureront peut-être quelques grands noms de la discipline. « *On a fait en sorte de positionner le Morbihan paddle trophy entre deux épreuves européennes de haut niveau. Les Américains seront donc en France durant cette période. Nous comptons bien réussir à en faire venir quelques-uns* », explique Amélie de Robiano-Fusil, chargée de communication de l'association organisatrice. C'est en fait le samedi que commenceront les réjouissances avec des runs dans le port de Vannes. Il s'agit d'une épreuve de sprint spectaculaire d'un kilomètre avec passage d'une bouée, dont le départ et l'arrivée se feront à la cale de l'esplanade. Les finales hommes, femmes et enfants (- 15 ans) se dérouleront en soirée.

2e Morbihan paddle trophy. Samedi 13 juin : runs dans le port de Vannes. Sélections entre 12 h et 15 h. Finales à partir de 19 h. Dimanche 14 juin : départ de Port Navalo à 14 h 30, de Baden-Toulindac vers 15 h 30 et d'Arradon vers 16 h. Arrivée des premiers concurrents à Vannes vers 16 h 30. Informations complémentaires et inscriptions aux épreuves sur http://morbihanpaddletrophy.fr

Mardi 5 mai à Kercado. Forum de recrutement et d'information sur les services d'aide à la personne

Pôle Emploi et les Ateliers d'aide à la recherche d'emploi de la Ville de Vannes, en partenariat avec de nombreux acteurs économiques, organisent un nouveau forum de recrutement et d'information sur les services d'aide à la personne, **mardi 5 mai à l'école d'ingénieurs de Kercado**. Ce forum a pour but de mettre en relation des demandeurs d'emploi et des entreprises ayant des postes à pourvoir dans ce secteur d'activité (aide à domicile, auxiliaire de vie, garde d'enfants, services d'entretien, travaux chez les particuliers…). Il permet aussi de se renseigner sur les formations liées à ces métiers et les aides auxquelles on peut prétendre pour les financer. Le forum est aussi l'occasion de rencontrer de nombreux employeurs et recruteurs, d'apprendre à bien gérer un entretien de recrutement ou encore de tout savoir sur la Validation des acquis de l'expérience (VAE). **Voici la liste (non exhaustive) des professionnels qui seront présents lors de ce forum.**

Employeurs : Adhap services, Admr, Services emplois familiaux, Assap Clarpa, Kangourou kids, Amper, Vannes relais, Onet, AD Pays de Vannes…
Centres de formation : Clps, Ibep formation, Askoria, Grimes, Afpa, Arep Pays de Vannes.
Services publics : Pôle-Emploi, Point Région Bretagne, Mission locale du Pays de Vannes, Caisse d'allocations familiales du Morbihan, Fepem (Fédération des particuliers employeurs de France)…
IMPORTANT : ne pas oublier, le jour du forum, de se munir de plusieurs CV.

Mardi 5 mai, à l'Institut d'ingénieurs de Kercado (ICAM), 9, rue du Commandant Charcot. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h. Renseignements : Ateliers d'aide à la recherche d'emploi de la Ville de Vannes : 02 97 62 68 32 ou 02 97 62 69 30.

JOBS SAISONNIERS POUR LES 18-25 ANS

4 semaines cet été à Cuxhaven, ça vous tente ?



© VILLE DE VANNES - DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Comme l'an dernier, la Ville de Vannes, en collaboration avec le Comité de jumelage Vannes-Cuxhaven, propose à des jeunes Vannetais un séjour de travail de quatre semaines l'été prochain dans les services municipaux de Cuxhaven ou dans des structures associées.
L'hébergement chez nos amis allemands se fera dans des familles d'accueil, afin que chaque jeune Vannetais puisse profiter d'une complète immersion dans la langue allemande, à l'occasion de ce séjour dans la ville jumelée.
Les jeunes Vannetais intéressés par cette proposition doivent faire acte de candidature auprès du Bureau Information jeunesse (BIJ) et remplir les conditions suivantes.

- Âge requis : 18 ans minimum, 25 ans maximum.
- Être Vannetais (domicile parental).
- Parler l'allemand (connaissance minimale nécessaire pour une bonne intégration).
- Être disponible l'été prochain pendant au moins 4 semaines consécutives.

Les jeunes Vannetais qui seront retenus pour effectuer ce séjour de travail de 4 semaines à Cuxhaven (à raison de 20 heures hebdomadaires) bénéficieront d'une indemnité de 250 € versée par la Ville de Cuxhaven.
L'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) peut également allouer une subvention et participer aux frais de transport dans le cadre du programme « Job dans la ville jumelée allemande. »
Réciproquement, des jeunes Allemands seront accueillis cet été dans les services municipaux vannetais.
Les familles désireuses d'accueillir un jeune de Cuxhaven à l'occasion de ce séjour estival sont invitées à prendre contact avec le BIJ.

Candidatures et informations complémentaires auprès du Bureau Information Jeunesse, Centre Victor Hugo, 22 avenue Victor Hugo - BP 509 - 56019 Vannes Cedex.
02 97 01 61 00. Mail : bij@mairie-vannes.fr

Notez-le bien : les jeunes Vannetais intéressés par l'opération « Job dans la ville jumelée » ont **jusqu'au vendredi 17 avril dernier délai** pour poser leur candidature.

Natation synchronisée : report du Gala de Vannes Synchro

Le gala de fin d'année du club de natation synchronisée *Vannes Synchro*, initialement prévu les 20 et 21 juin prochains, est reporté. Il aura lieu les samedi 27 et dimanche 28 juin à la piscine de Kercado.



Réservé aux services

Traitement : .... Secteur : ....
Contrôle : .... Fiche n° : ....

CAMPAGNE GÉNÉRALE DE DÉRATISATION → QUESTIONNAIRE

M. ou Mme ....
Domicile ....
N° de téléphone ....

❑ Habite dans un immeuble collectif ❑ Habite dans une maison particulière

SIGNALE LA PRÉSENCE DE : ❑ RATS ❑ SOURIS

dans son logement	dans la cave	dans le poulailler	dans le clapier	dans le grenier	dans les dépendances	dans le jardin	dans la cour
❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑

SUPPOSE QUE LES RATS VIENNENT :

du port	de la rivière La Marle	de l'étang au Duc	des égouts	des terrains voisins	de la Garenne
❑	❑	❑	❑	❑	❑

Questionnaire à remplir et à déposer ou expédier sous enveloppe timbrée AVANT LE 17 AVRIL 2015 à :

- Hôtel de Ville - Place Maurice Marchais - BP 509 - 56019 Vannes CEDEX
- ou Mairie de Vannes - Annexe de Ménimur - 1 rue Pierre Bonnard - BP 509 - 56019 Vannes CEDEX
- ou Centre Technique Municipal - Zone du Prat, avenue du Général Weygand - BP 509 - 56019 Vannes CEDEX

→ Pour bénéficier d'un traitement entièrement gratuit à domicile, contacter M. Richard (CTM) au 06 23 31 71 04 (du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.)



Déjeuner dansant des retraités vannetais du samedi 3 octobre : modalités et dates d'inscription

RÉSERVÉ AUX VANNETAIS. Ce déjeuner dansant, qui a réuni 1 200 convives au Chorus, lors de sa dernière édition le 11 octobre 2014, est réservé aux Vannetais âgés de 65 ans (avant la fin 2015) et plus.

MODALITÉS D'INSCRIPTION. Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport ou permis de conduire) et d'un justificatif de domicile (facture d'eau ou d'électricité ou de téléphone fixe). Pour les couples, une pièce d'identité sera réclamée par personne. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

INSCRIPTIONS : OÙ ET QUAND ?
En centre-ville : au CCAS (Centre communal d'action sociale), 22 avenue Victor Hugo. De 9 h à 12 h. Du mardi 7 au vendredi 10 avril. Du lundi 4 au jeudi 7 mai. Du lundi 18 au vendredi 22 mai. Du lundi 1er au vendredi 5 juin. Du lundi 15 au vendredi 19 juin.

A Kercado : au Centre socioculturel, (rue Guillaume Le Bartz). De 14 h à 16 h 30. **Les mardis** 28 avril, 26 mai, 9 juin et 23 juin.

A Ménimur : au Centre Socioculturel Henri Matisse (rue Émile Jourdan). De 14 h à 16 h 30. **Les jeudis** 30 avril, 28 mai, 11 juin et 25 juin.

A L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION MINE DE RIEN

La famille@d'abord. Théâtre-forum, le 10 avril au Pac

L'association Mine de rien, basée à Kercado, présente le vendredi 10 avril au Palais des Arts et des Congrès, sa nouvelle création de théâtre-forum, *La famille@d'abord !* Cette pièce est un spectacle interactif, souvent drôle, dans laquelle les comédiens interprètent de courtes scènes de la vie quotidienne et ordinaire d'une famille. A la fin du spectacle, selon le principe du théâtre-forum, le public sera invité à échanger avec la troupe et, pour celles et ceux qui le désirent, à venir la jouer sur scène. Les comédiens de Mine de rien ont travaillé cette création avec l'aide de Julie Brault, formatrice en théâtre social à l'association JulieComm (juliecomm.canalblog.com). Mine de Rien est une association d'éducation populaire très active sur le quartier de Kercado. Elle travaille avec les familles depuis huit ans en ayant le souci permanent « *de redonner aux parents leur première place d'éducateurs.* »
Samedi 10 avril, à 20 h. Palais des arts et des congrès (pl. de Bretagne). Entrée gratuite. Spectacle accessible à partir de 5 ans. Contact : minederienvannes@yahoo.fr

Samedi 13 juin à Vannes. « Célébrons la vie, donnons notre sang »

A l'occasion de la 12e édition de la Journée mondiale des donneurs de sang (JMDS), l'Établissement français du sang (EFS) vous invite à donner votre sang à la Maison du don de Vannes, exceptionnellement sans rendez-vous, dans une ambiance conviviale. Ce rendez-vous annuel a pour objectif principal de recruter de nouveaux donneurs et de renforcer ainsi les réserves en produits sanguins avant la période estivale, traditionnellement sensible en termes d'approvisionnement. C'est aussi l'occasion pour l'EFS de remercier les donneurs de sang bénévoles qui se mobilisent tout au long de l'année. Des animations dans la ville rythmeront cette journée. Le don de sang est un acte généreux et solidaire qui soigne chaque année 1 million de malades. Aucun produit ne pouvant se substituer au sang humain, 600 dons de sang sont nécessaires chaque jour en Bretagne pour répondre aux besoins des malades.
Samedi 13 juin, de 8 h 30 à 17 h, sans rendez-vous, à la Maison du don de Vannes, Centre hospitalier de Bretagne-Atlantique (CHBA), bd. du Général Guillaudot.

AFS Vivre sans frontière recherche des familles d'accueil pour des lycéens étrangers

Ils viennent des cinq continents et vont faire leur rentrée scolaire en France mais n'ont pas encore de famille d'accueil. L'association AFS Vivre Sans Frontière, reconnue d'utilité publique depuis 1965, recherche des familles prêtes à vivre une aventure humaine forte en accueillant bénévolement un lycéen venu d'un autre pays pendant une année scolaire, à partir de septembre. Toute famille - urbaine ou rurale, avec ou sans enfants, active ou retraitée - peut accueillir l'un de ces lycéens, qui sera scolarisé dans un établissement proche du domicile familial. Pour plus d'informations, contactez l'association au 01 45 14 03 10 ou rendez-vous son site Internet : www.afs-fr.org.

Distribution de composteurs de jardin, mercredi 8 avril

Chaque année, un habitant produit 70 kg de déchets issus des préparations de repas. Grâce à un composteur, il est possible de les valoriser en engrais naturel. Pour pouvoir bénéficier de la mise à disposition gratuite d'un composteur, Vannes agglo vous invite à vous inscrire avant le 1er avril en appelant le 02 97 68 33 81. La distribution de composteurs aura lieu le mercredi 8 avril.

0 800 21 05 80. Le numéro gratuit de la propreté urbaine

Un graffiti à faire enlever, un distributeur de sacs pour déjections canines à réapprovisionner, un besoin d'information sur la collecte des déchets ménagers… Pour toutes questions ou demandes d'intervention relatives à la propreté urbaine, n'hésitez pas à appeler **le numéro vert 0 800 21 05 80 "Allô Propreté" de la Ville de Vannes** (gratuit depuis un poste fixe). Vous serez mis en relation avec un agent municipal qui apportera la réponse à votre question ou vous orientera vers le service de la Ville ou de Vannes agglo concerné.

Le service "allô Propreté" de la Ville de Vannes est joignable du lundi au vendredi inclus, de 8 h à 17 h.



Samedi 9 et dimanche 10 mai au jardin des remparts

10e Salon végétal "Vannes Côté Jardin"

Vannes côté jardin, le salon vannetais du végétal, refleurira une nouvelle fois dans le jardin des remparts les 9 et 10 mai prochains. Il est organisé désormais par la Ville de Vannes qui en a repris la gestion. Comme lors des précédentes éditions, une cinquantaine de pépiniéristes et d'horticulteurs seront là pour présenter et vendre une production de qualité. Les visiteurs pourront y trouver, entre autres, les jardins de la Roche Saint-Louis, les pépinières Le clos d'armoise, les roses de La Côte d'Émeraude, les pépinières Caillarec, les roses Loubert et beaucoup d'autres… Dans les allées du salon, on pourra aussi rencontrer de nombreux professionnels (paysagistes, décorateurs, artisans d'art…) dont la créativité et le savoir-faire contribuent à l'engouement du public pour « l'art vert ».
Cette année, les paysagistes réaliseront un jardin japonais. De son côté, le service des Espaces verts de la Ville présentera un espace de détente et de rencontres, dans un esprit zen, élaboré avec les plantes qu'il produit dans les serres municipales du Pérenno. On pourra également recueillir auprès des jardiniers municipaux toutes les informations relatives au programme municipal "0 % phyto" dans les espaces publics communaux (non-emploi de pesticides) ainsi qu'au piégeage des frelons asiatiques.


© FRANÇOIS LE DIVENAH

Vannes côté jardin. Samedi 9 et dimanche 10 mai, de 10 h à 19 h au jardin des Remparts (rue Francis Decker). **Entrée gratuite. Renseignements complémentaires sur www.mairie-vannes.fr**

Samedi 13 juin

Jacques Secrétin et le Music ping show débarquent à Vannes



Pour fêter ses 40 ans d'existence, Le Club de tennis de table de Ménimur, cinquième club du Morbihan en nombre d'adhérents, invite le grand public à un spectacle familial intitulé « Music ping show ». Ce sera le 13 juin prochain à la salle omnisports de Kercado. Music Ping Show, c'est un voyage burlesque et acrobatique dans l'histoire et le temps, rythmé par les rebonds capricieux de la petite balle. Sur scène : un comédien et trois pongistes de haut vol multiplient les prouesses et les pitreries pendant 1 h 20. Ces trois-là vont vous en faire voir de toutes les couleurs, notamment le plus célèbre d'entre eux, Jacques Secrétin (oui, oui, c'est bien lui !), l'un des sportifs français les plus titrés de tous les temps.
Samedi 13 juin, 19 h, salle omnisports de Kercado. Tarifs : 10 €, 8 € réduit (-12 ans, étudiants, familles nombreuses, demandeurs d'emploi). Billetterie : librairie Cheminant, Office de tourisme ou sur place, à partir de 18 h, le soir même. Rens. au 06 15 62 39 02 ou 06 84 15 52 72, par courriel : ctt.menimur@free.fr ou sur le site internet : http://ctt.menimur.free.fr

Fêtes de quartiers

Fête des vallons de Kercado. Organisée par la Ville de Vannes (Centre socioculturel de Kercado). Spectacles et animations gratuites. Repas (payant) et bal populaire le soir (gratuit). **Samedi 30 mai, à partir de 14 h, parc des Vallons de Kercado. Rens. 02 97 01 64 50.**

Fête de quartier à Conleau. Organisée par la Ville de Vannes (maison de quartier de Conleau). Au programme : structures gonflables, scène ouverte musicale et culturelle, vide-greniers, initiation à la boxe avec ring gonflable, initiation aux sports urbains et animation avec ATD quart-monde autour de la lecture chez les tout-petits… **Samedi 6 juin, à partir de 13 h 30, square du Morbihan. Rens. 02 97 40 74 36.**

Fête de quartier de Ménimur au parc de Kérizac. Organisée par la Ville de Vannes (Centre socioculturel Henri Matisse) avec les associations et les commerçants du quartier. Au programme : structures gonflables, pêche à la ligne, jeux en bois géants, etc. **Samedi 13 juin, à partir de midi (repas), à Ménimur, parc de Kérizac. Gratuit. Rens. 02 97 62 68 10.**

A NOTER SUR VOTRE AGENDA

3e Fête du sport à Vannes

Des étudiants de l'IUT, le magasin Sobhi sport, le club de remise en forme Wake up form et la Ligue contre le cancer organisent le 4 avril prochain leur 3e fête du sport à Vannes. **De 9 h 45 à 12 h au Palais des arts et des congrès :** colloque sur le thème du sport et de la santé autour de la préparation physique, la préparation mentale, la nutrition… **L'après-midi, place des lices :** body attack (15 h), fit boxing (15 h 30), zumba - sh'ba (16 h), footing collectif de 5 ou 10 km et marche de 6 km (départs à 16 h 30). Et aussi : ateliers de premiers secours, de canicross (course à pied en compagnie de chiens)… **Samedi 4 avril. Gratuit. Inscription et réservation au 06 84 66 48 95 ou par mail à vannes@sobhi-sport.com.**

Rallye Saint-Germain

C'est la 7e édition du Vannes rétro tour organisée par Le Vannes rétromobile club. Une fois encore, les droits d'inscriptions seront intégralement reversés à l'association La Vannetaise qui œuvre pour la prévention des cancers féminins. L'an dernier, quelque 11 128 € ont été reversés à La Vannetaise. Au programme de ce rassemblement de véhicules anciens et d'exception : balade touristique le matin (80 km), exposition des véhicules et baptêmes l'après-midi. L'animation musicale sera assurée par « *Bob & Mimosa* ». **Dimanche 12 avril, à partir de 8 h** (départ des véhicules vers 9 h). **Retour vers 13 h 30. Lieu : rues Marcellin Berthelot et Gay Lussac** (zone de Parc Lann).

La Fête du jeu

Comme lors des précédentes éditions, la Ludothèque municipale et la Maison de la nature profiteront de la Semaine du Golfe pour relayer, sur le port, la Fête nationale du jeu. Au programme : trois après-midi où tous les publics pourront découvrir ou redécouvrir, de nombreux jeux de société, de stratégie, d'adresse, de construction… **Jeudi 14, vendredi 15 et samedi 16 mai de 14 h à 18 h, quai Tabarly. Gratuit.**

29 mai : Fête des Voisins

La fête des voisins aura lieu à Vannes le vendredi 29 mai, en même temps que l'événement national. Comme lors des éditions précédentes, la Ville de Vannes met à disposition de ceux qui en feront la demande, et ce gratuitement, des chaises, tables et barrières. Une permanence se tiendra au Palais des arts et des congrès pour la distribution des kits de communication et les demandes de matériel, **le lundi 4 mai de 12 h à 14 h et de 17 h à 19 h.**

Vide-greniers géant multiassociatif

Ouvert aux professionnels et aux particuliers, c'est la 5e édition de ce vide-greniers organisé par le Rotary club Vannes port du Golfe et un collectif d'une vingtaine d'associations. **Dimanche 7 juin de 8 h à 18 h au Chorus - Parc des expositions. Entrée : 2 €, gratuit (- 12 ans).**

10e vide-armoires à Tohannic

Chaque année, en juin, près de 250 étals couvrent, un dimanche durant, le parking du Carrefour Market de Tohannic. Cette grande braderie est organisée à l'initiative de l'association Quartier Vannes Est. Elle est pilotée par François Broussouloux et Louis Bédiot. Le 14 juin prochain, à Tohannic, il y en aura encore pour tous les goûts. Ce sera l'occasion pour certains de faire le nettoyage par le vide et pour d'autres de repartir les bras chargés d'objets en tous genres. Ce qui ne sert plus aux uns est parfois un réel objet de convoitise pour d'autres. C'est ce qui fait le charme de ce vide armoires, fréquenté tous les ans par des milliers de visiteurs. **Dimanche 14 juin. De 9 h à 18 h, parking du Carrefour Market de Tohannic. Gratuit pour les visiteurs. Restauration sur place. Nombreuses animations toute la journée (chorale, chant country, danse espagnole, baptêmes de moto…). Rens., inscriptions, pour réserver un emplacement, au 06 62 25 65 93 (de 9 h à 18 h).**

A partir du vendredi 3 avril

J -100. Le défi du Tour



A compter du 3 avril, pendant les 100 jours qui vont précéder le passage des coureurs de la Grande boucle à Vannes, la Ville invite l'ensemble des fans de vélo à venir relever le Défi du tour !
Le principe : un vélo sur rouleau sera installé dans l'Hôtel de Ville et mis à disposition du grand public. Le but : parcourir, en se relayant, la distance du Tour de France soit 3 344 km. Un compteur sera installé sur place afin d'afficher le parcours de chacun.
De plus, un concours de photo du plus beau vélo sera prochainement mis en place sur la page Facebook de la Ville de Vannes. Il faudra, pour tenter de gagner des lots, prendre en photo son vélo décoré et poster cette photo sur la page Facebook de la Ville de Vannes. Règlement à consulter ou télécharger sur www.mairie-vannes.fr. La page Facebook est accessible à partir du site.

Dimanche 7 juin à Vannes

La Fête du Tour

Le traditionnel rendez-vous sportif *Vannes tous en baskets* se transformera exceptionnellement en *Fête du Tour* le 7 juin prochain. L'occasion de se joindre à la Fête nationale du vélo, qui aura lieu les 6 et 7 juin dans toute la France et de marquer également le passage du Tour de France à Vannes le 12 juillet. Au programme : aménagement d'une piste cyclable, de 10 h à 12 h, de la rue Hoche à la rue Francis Decker. A cette occasion, cyclistes et piétons sont invités à venir profiter de cette grande fête, habillés en jaune ou déguisés ! Parallèlement, les clubs cyclistes organiseront une cyclo-randonnée de Vannes à Plumelec. Cette journée sera également marquée par de nombreuses animations sur l'esplanade du port.

CALENDRIER SPORTIF



Photos : Pascal Robert et François Le Divenah

4 AVRIL
Basket-Ball : UCK/NEF basket / Miniac (Prénat. masc.) Salle du Bondon
Volley-Ball : Vannes Volley-Ball / Terville (Ligue A Fém.) Centre sportif de Kercado

5 AVRIL
Multisports : Vannes Tous en Baskets (Ville de Vannes) Esplanade du Port
Volley-Ball : Vannes Volley-Ball / Rezé (Nat. 3 Fém.) **et Vannes Volley-Ball / CPB Rennes** (Prénat. masc.) Centre sportif de Kercado

Le 5, 11 ou 12 AVRIL
Rugby : RCV / St Nazaire (Féd. 1) Stade Jo Courtel

11 AVRIL
Boxe Thaïlandaise : Nuit du fight (AS Cobra) Centre sportif de Kercado

12 AVRIL
Athlétisme : Meeting (Vannes Athlétisme) Centre sportif de Kercado
Football : VOC / Trégunc (DSE) Stade de la Rabine, de Kercado ou du Pérenno
Hippisme : 1re journée des courses hippiques (Société des courses de Vannes) Hippodrome de Cano
Kin Ball : Championnat de France de Kin Ball (Kin Ball Gwened) Centre sportif de Kercado

18 et 19 AVRIL
Trampoline : ½ finale France de trampoline (UCK/NEF trampoline) Salle omnisports de Kercado

ENTRE LE 18 AVRIL ET LE 3 MAI
Rugby : 1/8 finale du Challenge Jean Prat (RCV) Stade de la Rabine

25 AVRIL
Basket-Ball : UCK/NEF Basket / CEP Lorient (Prénat. masc.) Salle du Bondon

25 ET 26 AVRIL
Voile : Minigolfe - Minijis (SRV) Golfe du Morbihan

26 AVRIL
Hippisme : 2e journée des Courses Hippiques (SCV) Hippodrome de Cano
Volley-Ball : Vannes Volley-Ball / ST Brieuc (Nat. 3 Fém.) Centre sportif de Kercado

1er MAI
Tir à l'Arc : Concours de tir nature (Archers de Richemont) Site de Roscanvec

ENTRE LE 2 ET LE 18 MAI
Rugby : ¼ finale du Challenge Jean Prat (RCV) Stade de la Rabine

3 MAI
Multisports : Vannes Tous en Baskets (Ville de Vannes) Esplanade du port
Volley-Ball : Vannes Volley-Ball / Plancoët (Prénat. masc.) Centre sportif de Kercado

8 MAI
Volley-Ball : Challenge régional de volley-ball (Vannes Volley-Ball) Centre sportif de Kercado

10 MAI
Athlétisme : 1er Tour des Interclubs (Ligue de Bretagne) Centre sportif de Kercado
Football : VOC / Douarnenez (DSE) Stade de la Rabine

14 MAI
Basket-Ball : Fête du mini-basket (VAC basket-ball) Centre sportif de Kercado

ENTRE LE 16 ET LE 31 MAI (si qualification)
Rugby : ½ finale du Challenge Jean Prat (RCV) Stade de la Rabine

16 MAI
Basket-Ball : UCK/NEF Basket / Plourin (Prénat. masc.) Salle du Bondon

DU 18 AU 22 MAI
Rugby : Championnat de France UNSS de rugby Cadets excellence (RCV) Stade Jo Courtel

23, 24 et 25 MAI
Cyclotourisme : rassemblement cyclotouriste (Vannes cyclo-randonneurs) Salle de Kerbiquette

24 MAI
Tir à l'Arc : Concours FITA (qualif. pour les Championnats de France - Archers de Richemont) Stade de Kercado

23 ET 24 MAI
Football : Gwened cup (VOC) Stade de la Rabine

30 ET 31 MAI
Basket-Ball : « Final Four » (Nat. 2 masc. - UCK/NEF basket-ball) Salle omnisports de Kercado

5 ET 6 JUIN
Rugby : Championnat de France de rugby à 7 (Fédération sport universitaire et RCV) Stade Jo Courtel

6 ET 7 JUIN
Badminton : Tournoi interrégional du Golfe de badminton (Badminton club Vannetais) Centre sportif de Kercado

7 JUIN
Fête du vélo : activités autour du vélo (Ville de Vannes et associations) Esplanade du port et en ville

13 JUIN
Athlétisme : meeting d'athlétisme d'Athlé-Pays de Vannes Centre sportif de Kercado
Ping : 40e anniversaire du CTT Ménimur / Saint Guen + spectacle Ping music show (Avec Jacques Secrétin) Salle omnisports de Kercado

20 ET 21 JUIN
Athlétisme : Championnat de Bretagne d'athlétisme (Ligue de Bretagne d'athlétisme, Athlé-Pays de Vannes) Centre sportif de Kercado
Natation synchronisée : Gala de natation synchronisée (Vannes Synchro) Piscine de Kercado

21 JUIN
Escrime : Challenge Jo Jubin (Cercle d'escrime de Vannes) Centre sportif de Kercado ou salle du Foso

Vannes tous en baskets*. Les prochains rendez-vous

Dimanche 5 avril. 10 h 30-11 h : footing collectif. 11 h-11 h 30 : séance de Zumba. 11 h 30-12 h : athlétisme. Plusieurs disciplines de l'athlétisme ponctueront cette séance de Vannes tous en baskets.

Dimanche 3 mai. 10 h 30-11 h : footing collectif. 11 h-11 h 30 : séance de Zumba. 11 h 30-12 h : découverte du Gouren, la lutte bretonne.

Dimanche 7 juin. Ce dimanche-là, *Vannes tous en baskets* va se transformer en Fête du vélo. A l'unisson de la Fête nationale qui aura lieu les 6 et 7 juin et du passage du Tour de France à Vannes le 12 juillet, ce rendez-vous sportif dominical se concentrera sur la petite reine. Voir notre article dans cette même rubrique.

* **Vannes tous en baskets**, rendez-vous sportif, convivial et gratuit, a lieu le premier dimanche de chaque mois de 10 h 30 à 12 h sur l'esplanade du port. Il est organisé par la Ville de Vannes (Direction de l'événementiel) et animé par des professionnels, en lien avec les associations sportives et les clubs vannetais.

VANNES MAG EST IMPRIMÉ SUR UN PAPIER ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT PAR UN IMPRIMEUR CERTIFIÉ IMPRIM'VERT





VANNES MAG • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION. **Directeur de la publication :** David Robo. **Siège :** Hôtel de Ville - Service Information - 02 97 01 60 30. **Rédaction :** Marc Gallic, Grégory Le Falher, Loïc Berthy, Véronique Méter. **Photos de une :** Jean-Marie Ghislain. **Maquette et mise en pages :** Marc Gallic, Grégory Le Falher. **Photographies :** François Le Divenah, Marc Gallic, Grégory Le Falher, Pascal Robert. **Flashage :** Photext, Vannes. **Impression :** Les Presses de Bretagne - Cesson-Sévigné (35). **Tirage :** 39 000 exemplaires. **Dépôt légal :** mars 2015- ISSN 1260-4186. **Site Internet Ville de Vannes :** www.mairie-vannes.fr. **Courriel Ville de Vannes :** contact@mairie-vannes.fr - **Standard Ville de Vannes :** 02 97 01 60 00.

Notre prochaine édition (Vannes Mag n° 94) sera diffusée en boîtes aux lettres du lundi 15 au vendredi 19 juin 2015 (semaine 25).

la semaine du Golfe mor-bihan

11 au 17 mai 2015



8ème édition

www.semainedugolfe.com

ARRADON · ARZON · AURAY · BADEN · CRAC'H · ILE AUX MOINES · ILE D'ARZ · LARMOR BADEN · LE BONO
LE HÉZO · LOCMARIAQUER · PLOUGOUMELEN · SARZEAU · SÉNÉ · ST ARMEL · ST GILDAS DE RHUYS · VANNES





























